

PROF

TRIMESTRIEL - JUIN-JUILLET-AOUT 2020 | NUMÉRO 46

DOSSIER

Vers le zéro déchet

Les nouveautés d'e-classe

Thierry Michel
et *L'École de l'impossible*

Lundi  Confinement/déconfinement :
comment en parler aux élèves



« ZÉRO DÉCHET »



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Un numéro confiné



Notre dossier se penche sur les projets zéro déchet menés dans de nombreuses écoles.
© École libre de Saint-Vaast La Louvière.

Autant vous le signaler tout de suite : *PROF* n'a pas vocation à suivre l'actualité de l'enseignement au jour le jour, et nos lecteurs ne trouveront pas ici les dernières informations liées à la pandémie Covid-19.

Bouclées le 18 mai, jour de reprise (très) partielle des cours et de réouverture des écoles, ces pages ne pourraient pas être en phase avec la réalité de ce début juin. Toutes les informations destinées aux directions et personnels de l'Enseignement, et constamment actualisées, sont accessibles via www.enseignement.be/coronavirus.

On ne trouvera pas non plus ici toutes nos rubriques habituelles. Et forcément, la rédaction n'a pas pu aller autant vers vous, acteurs de terrain, qui étiez confinés, comme nous...

Mais avant la fermeture des écoles, notre équipe avait pu réaliser plusieurs reportages. Vous trouverez quatre pages sur les difficultés d'organisation des cours de natation, liées notamment au manque de piscines. Quatre autres pages évoquent les formations et exercices « AMOK » (liés à des intrusions violentes) réalisés au sein d'écoles, dans le cadre de leur plan global de prévention.

Ce numéro de juin 2020 vous présente un dossier sur les projets d'écoles zéro déchet entamés en 2019-2020 et qui reprendront sans doute de plus belle en 2020-2021. Deux pages sont consacrées aux ressources accessibles via www.e-classe.be.

Notre rubrique Droit de regard donne la parole au réalisateur Thierry Michel, qui vient de signer un documentaire saisissant, *L'École de l'impossible*, plantant ses caméras dans une école secondaire offrant à ses élèves précarisés un cadre bienveillant. Prévue en avril, sa sortie en salle a été reportée. On vous dira quand...

Bonne lecture, dans ces pages ou via www.enseignement.be/prof. Prochain numéro le 7 septembre.

Portez-vous bien. ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



L'INFO CEB, CE1D, CESS annulés : quelles conséquences ? >4

Les spectacles « jeune public » viennent à vous >5

Le cours de natation tombe souvent à l'eau >6

Partenariat Enseignement-Formation : diagnostics croisés >10

Apprendre et transmettre des gestes qui peuvent sauver >11

Créer une *Récré Jeu t'aime* >12

Plan de prévention « AMOK » contre les intrusions violentes >14

L'ACTEUR Sophie Peene : « Je voulais partager mon expérience avec les jeunes infirmières » >18



DOSSIER Pour des écoles Zéro déchet >20

CLIC & TIC Les nouveautés de la plateforme e-classe >28

FOCUS Quelles histoires... de l'art ! >30

DROIT DE REGARD Thierry Michel : « Le lieu de base de l'apprentissage de la démocratie, c'est la classe » >32

CÔTÉ PSY Covid-19 : comment agir avec les élèves ? >34

LECTURES Quelles écoles pour demain ? >36

« L' école de la chance » >37

À VOTRE SERVICE GoPéda : stop au gaspillage d'outils pédagogiques >38

Le Muséobus et les musées-valises >39

TABLEAU DE BORD L'enseignement spécialisé accueille 4 % des élèves >40

CARTE PROF TAMAT, le Centre de la tapisserie >43

Les animaux ont la classe à l'Aquarium-Museum de Liège >44





Prix Philippe Maystadt pour l'enseignement de demain

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) a lancé la 2^e édition du *Prix Philippe Maystadt pour l'enseignement de demain*, qui récompensera les étudiants ayant produit une étude ou une recherche innovante sur l'enseignement ou l'éducation. Trois catégories : Bac, Master et Doc. Candidatures avant le jeudi 15 octobre via le formulaire en ligne : form.ares-ac.be/form/prix-maystadt-2019-2020



L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) estimait mi-avril que 826 millions d'élèves et étudiants tenus à l'écart des salles de classe par la pandémie de Covid-19, n'avaient pas accès à un ordinateur à domicile, et 706 millions pas l'Internet à la maison, alors que l'enseignement numérique à distance est utilisé pour assurer la continuité de l'éducation dans la grande majorité des pays.

<https://news.un.org/fr/story/2020/04/1067162>



CORONAVIRUS COVID-19

Nos lecteurs trouveront toutes les directives et recommandations faites aux membres des personnels de l'enseignement (obligatoire et non obligatoire) et aux écoles au départ de la page www.enseignement.be/coronavirus, constamment actualisée.

Concours de Premier Pâtissier - Chocolatier de Belgique



Le Club Prosper Montagné organise un concours de Premier Pâtissier – Chocolatier de Belgique, dont la finale aura lieu le lundi 28 septembre 2020 au Ceria (Anderlecht). Son thème ? La nature. Inscriptions avant le 15 juillet, avec un dossier contenant un croquis/une photo d'un grand ornement, d'un ornement commercial, ainsi que les recettes d'un gâteau au chocolat, de pralines moulées, de pralines enrobées et d'un cake de voyage. Règlement via francais.club-prosper-montagne.be/concours.html

Mini-entreprises : les lauréates

L'ASBL Les Jeunes Entreprises ⁽¹⁾ a procédé le 14 mai à la proclamation des résultats des Concours Mini-Entreprise 2020 pour le secondaire et YEP Challenge 2020 pour le supérieur.

Malgré la crise, 3 400 élèves du secondaire ont développé 417 projets de mini-entreprise. Parmi eux, 16 étaient en lice pour le titre de Mini-Entreprise de l'année 2019-2020 ! C'est l'équipe Echooo (du Centre scolaire du Sacré-Cœur de Lindhout) qui représentera la Belgique francophone au concours européen.

Echooo a imaginé une poubelle connectée qui cible principalement les entreprises et incite à changer ses habitudes par le biais de la « gamification », soit l'organisation de défis ludiques entre départements.

Pour le concours du supérieur, 17 équipes avaient émergé parmi les 300 projets, et c'est Alibabâche qui est lauréate. Cette équipe de la Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet Ath propose une alternative naturelle à l'utilisation des bâches en plastique pour protéger les récoltes des agriculteurs.

Les deux lauréates représenteront la Belgique francophone lors des finales européennes (par visio-conférence), les 24 juin à Athènes (Alibabâche) et 22 juillet à Lisbonne (Echooo).

⁽¹⁾ www.lje.be/fr

CEB, CE1D, CESS annulés : quelles conséquences ?

Dans le contexte de crise liée à l'épidémie de coronavirus, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé d'annuler les épreuves externes certificatives.

Les matières non vues et le manque de pratique ont en effet rendu les épreuves inadaptées au niveau de la majorité des élèves. Cette annulation entraîne des conséquences diverses pour les différentes catégories d'élèves concernées.

Les informations détaillant les cas de figure spécifiques se trouvent sur le site Enseignement.be, sur les pages suivantes :

- **Épreuves certificatives** : www.enseignement.be/ceb, www.enseignement.be/ce1d et www.enseignement.be/cess.
- **FAQ répondant aux interrogations spécifiques liées à la crise** :
 - pour le CEB : <http://enseignement.be/index.php?page=28303&navi=4686>;
 - pour le CE1D : <http://enseignement.be/index.php?page=28304&navi=4687>;
 - pour le CESS : <http://enseignement.be/index.php?page=28305&navi=4688>.

Par ailleurs, les recours contre le refus d'octroi d'un certificat subissent certains aménagements. Les conditions d'introduction de ceux-ci figurent ici :

- **Recours CEB** : enseignement.be/index.php?page=24561&navi=2615
- **Recours contre les décisions du conseil de classe dans l'enseignement secondaire** : enseignement.be/index.php?page=24607.

Modernisation des équipements des CTA

Les établissements scolaires ayant en charge un Centre de technologies avancées labellisé ont jusqu'au 15 décembre pour rentrer leur plan d'investissement 2021-2027.

La circulaire 7552 ⁽¹⁾ détaille les modalités de cet appel à projets de « modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant ».

Cet appel concerne les établissements scolaires ayant en charge un Centre de technologies avancées (CTA) labellisé. En effet, les CTA ne répondent pas à l'appel à projets annuel du fonds d'équipement, mais bien à cet appel spécifique, exclusivement destiné à la modernisation, au remplacement ou à la mise en conformité des équipements pédagogiques de ces centres.

Chaque CTA a jusqu'au 15 décembre 2020 pour rentrer à l'Administration un plan d'investissement sur 6 ans élaboré en concertation avec les autres CTA du même secteur. Sur base de ce plan d'investissement, les chargés de mission CTA de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire se chargeront de répondre à l'appel à projet annuel du Fonds d'équipements.

Ce plan d'investissement pourra être révisé par le biais de la parution d'une nouvelle circulaire afin de répondre au mieux aux progrès techniques et technologiques.

Les projets introduits par les CTA font l'objet d'une sélection, tout comme ceux des écoles. ●

⁽¹⁾ www.enseignement.be/circulaires

Les spectacles « jeune public » viennent à vous

Une plateforme numérique présente des captations intégrales de spectacles « jeune public ». Vous ne pouvez plus aller au théâtre avec vos élèves ? Le théâtre vient à vous...

Grâce à un partenariat entre la Chambre des théâtres pour l'enfance et la jeunesse (CTEJ) et Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse (WBTD), une plateforme numérique présentant des captations intégrales de théâtre destiné au jeune public est lancée ⁽¹⁾.

La plateforme proposait fin avril une vingtaine de captations intégrales de spectacles accessibles dès 2 ans et demi, et continuera de s'étoffer au fil du temps. Une fiche plus ou moins détaillée présente chacun des spectacles.

WBTD, agence de promotion des Arts de la scène de la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'est donc associée à la CTEJ pour offrir du théâtre jeune public aux enfants lors de la période de confinement.

Si elle ne remplace pas la magie du spectacle vivant, la plateforme offre un accès à la culture théâtrale aux enfants confinés à la maison. Elle permet également aux professeurs d'offrir un contenu culturel divers à leurs élèves et aux professionnels de garder un contact avec la diversité et la richesse de la création jeune public. ●

⁽¹⁾ www.wbtd.be/fr/arts-de-la-scene-a-la-maison/jeune-public-a-la-maison



La culture à la maison

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne *La culture à la maison* de l'Administration générale de la Culture (www.culture.be).

La page <http://www.culture.be/index.php?id=17782> recense les diverses initiatives en matière de lecture, de musées, de cinéma, de théâtre, d'arts de la scène. Une actualité à suivre aussi sur la page Facebook Culture.be. ●

Bien-être et climat scolaire

Nous évoquions en page 3 du magazine de fin mars qu'une enquête multidimensionnelle et systémique en lien avec le bien-être à l'école et le climat scolaire serait réalisée entre mars et juin 2020. Les mesures de confinement ont conduit à suspendre cette enquête, reportée à l'année scolaire 2020-2021.

www.enseignement.be/enquete-climat-scolaire.

Vaccination HPV : les garçons aussi

Depuis la rentrée de septembre 2019, les garçons âgés de 13 à 14 ans, inscrits en première différenciée ou en deuxième secondaire, bénéficient gratuitement de la vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) en médecine scolaire, chez leur médecin ou en centre de planning familial.

Ces infections pouvant être à l'origine de cancers, une vaccination est recommandée aux jeunes filles depuis 2011 dans le cadre du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Conseil supérieur de la Santé recommande désormais de vacciner les garçons aussi.

www.one.be (> PSE - Médecine scolaire).

RPé 2020

Les Rencontres pédagogiques d'été organisées par le mouvement Changements pour l'Égalité se dérouleront du 17 au 22 août. Cette 49^e édition propose des ateliers de 3 ou 6 jours « pour faire fructifier les connaissances et améliorer les pratiques en vue de mieux faire apprendre tous les élèves ».

Programme et inscriptions via www.changement-egalite.be/Rencontres-Pedagogiques-d-ete-2020-472

Le cours de natation tombe souvent à l'eau

Dans l'enseignement secondaire, mais aussi dans le fondamental, le cours de natation occupe souvent une place discrète.



Les petits sacs colorés sont rangés dans les casiers. Plus pour longtemps. C'est l'heure de natation pour les bambins de cette école citadine. Chance : la piscine est proche ; tous les enfants peuvent s'y rendre chaque semaine et régulièrement, des parents volontaires accompagnant les enseignants

Un scénario idyllique. D'autres écoles ont renoncé à proposer un cours de natation aux élèves. Et pourtant, les règles sont claires. Dans l'enseignement primaire, deux périodes sont consacrées au cours de d'éducation physique (y compris la natation) assuré par un maître spécial, dans l'horaire hebdomadaire des élèves ⁽¹⁾.

Les Socles de compétences le précisent : l'élève devra « adopter une attitude de sécurité en milieu aquatique ». Plus précisément, « pouvoir flotter, se propulser (au terme de la 2^e année), nager en fin de 6^e année primaire » et, à la fin du 1^{er} degré du secondaire « nager 25 mètres dans un style correct. » ⁽²⁾ Par contre, aux 2^e et 3^e degrés du secondaire ordinaire, l'organisation de la natation dépend de la programmation des

activités par l'équipe des professeurs d'éducation physique. Aucune enquête ne chiffre la fréquentation des bassins par les élèves. Mais les inspecteurs des cours d'éducation physique sont unanimes : la natation, c'est le « parent pauvre du cours d'éducation physique ».

Trop peu de piscines

Pour quelles raisons ? D'abord, parce que la demande est bien supérieure à l'offre. Si la Wallonie compte 126 bassins, certains sont fermés ou en rénovation. Le Plan piscines 2014-2020 d'Infrasport (Service public de Wallonie) prévoit la création ou la rénovation de 33 bassins ⁽³⁾.

La capitale, elle, compte 25 piscines publiques. Un futur cadastre bruxellois des sports précisera l'offre et la demande, mais on sait déjà que certaines zones sont en carence : le centre, le bas de Molenbeek, Forest, Anderlecht... Une analyse effectuée en 2012 sur les taux d'occupation des piscines bruxelloises montrait une saturation complète de la quasi-totalité des bassins aux heures scolaires ⁽⁴⁾. Et en avril 2020, une publication de perspectives.brussels, le Bureau bruxellois de la planification, signalait qu'« en moyenne, on dénombre un bassin de natation disponible pour 39 000 habitants », ce qui est « significativement plus d'habitants par bassin public qu'ailleurs en Belgique » ⁽⁵⁾. Une future structure supra-communale sera créée pour développer de nouvelles infrastructures.

D'autres écueils sont liés à l'organisation. Comme les frais demandés aux parents pour l'entrée et le déplacement, qui font partie des frais scolaires autorisés. Mais aussi le temps du transport et celui passé au vestiaire. Et, en corollaire, la rentabilité pédagogique d'une telle activité. « Même en empiétant sur la récréation, si l'on soustrait ces moments-là, les élèves ne passent que vingt minutes dans l'eau », se plaignent des institutrices.

Accompagner et surveiller

S'ajoute la question de l'accompagnement et de la surveillance des élèves durant les trajets et au vestiaire. Un cours de natation n'est pas prévu dans l'enseignement maternel. Mais l'école peut le prévoir dans le cadre d'une activité éducative spécifique. Une institutrice, au moins, doit encadrer les enfants mais la direction de l'école peut prévoir un encadrement complémentaire pour assurer la qualité des apprentissages et la sécurité.

Dans l'enseignement primaire, le pouvoir organisateur ou le directeur peut confier cette tâche aux titulaires ou aux maîtres spéciaux. Si le cours de natation a lieu durant les cours

et activités de l'élève, cette prestation fait partie des 24 périodes de cours des enseignants. Si le cours a lieu pendant la récréation, par exemple, cette surveillance doit être incluse dans la durée totale des prestations de cours, surveillances et concertation (1 560 minutes par semaine) demandées aux enseignants⁽¹⁾. Directeur et PO peuvent confier cet encadrement des élèves à un éducateur ou à un accompagnateur (parent...) en lui précisant clairement sa mission.

Ce qui précède concerne l'encadrement lors des trajets et au vestiaire. On lira ci-contre celles qui concernent la surveillance des élèves durant le cours de natation. Une dernière raison pousse certains élèves à ne pas se mouiller : les dispenses demandées par les élèves ou les parents pour des raisons diverses (personnelles, médicales, culturelles, religieuses...).

Si pouvoir nager est considéré comme une compétence essentielle, elle est souvent inapplicable à l'école. Les parents doivent donc compenser ce manque. Au risque évident de creuser l'inégalité entre les enfants. ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Circulaires 7205 (enseignement ordinaire) et 4271 (spécialisé). www.enseignement.be/circulaires

⁽²⁾ Téléchargeable via www.enseignement.be/index.php?page=24737.

⁽³⁾ <https://bit.ly/2GqMYM>

⁽⁴⁾ <https://bit.ly/2ltRO86>, <https://www.parlementfrancophone.brussels/documents/auditions-relatives-au-sport-annexe-5>

⁽⁵⁾ *Les piscines en région bruxelloise. État des lieux et pistes pour rencontrer les besoins des bruxellois*, avril 2020. <http://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/sport/les-piscines-en-region-bruxelloise-etat-des-lieux>

Garantir la sécurité des élèves

Les enseignants accompagnant les élèves doivent-ils les surveiller durant le cours de natation ? La justice s'est déjà penchée sur la question.

La règle concerne toutes les piscines publiques, privées et scolaires : il faut garantir la sécurité des élèves. Cela suppose de ne pas confier un nombre déraisonnable d'élèves à un seul maître spécial d'éducation physique : le maximum communément admis est de 15 non nageurs et de 25 nageurs. Cela suppose aussi que l'enseignant ne peut pas simultanément donner le cours et surveiller le groupe d'élèves. Charger cet enseignant d'une mission irréalisable pourrait engager la responsabilité de la direction de l'école, voire de l'enseignant, en cas d'accident.

Alors, qui surveille ? Dans les piscines publiques, des sauveteurs et sauveteuses en sont chargés. Ils doivent avoir, selon la réglementation bruxelloise ou wallonne basée sur la profondeur d'eau, le brevet supérieur de sauvetage aquatique ou le brevet de base de sauvetage. Et s'entraîner au moins une fois par an aux méthodes de premiers soins, de réanimation et de sauvetage. Cela suppose que, dans les bassins appartenant aux écoles, un autre adulte possédant les mêmes qualifications seconde le maître

spécial si celui-ci ne dispose pas du brevet de sauvetage.

Suffisant ? Tout dépend sans doute des circonstances, du nombre, du type d'élèves... Pour garantir leur sécurité « en bon père de famille », certains directeurs demandent aux titulaires de classes (dans les mêmes limites horaires que la surveillance durant le trajet et aux vestiaires...) de veiller sur leur classe pendant le cours donné par le professeur d'éducation physique.

D'une manière plus générale, les circulaires qui abordent la surveillance le précisent : « *Toute personne, et en particulier tout enseignant, qui serait placé dans une situation où un élève court un danger, devrait, selon ses capacités propres, prendre toute initiative de manière à faire cesser le danger.* » ●

C. M.

⁽¹⁾ Circulaires 4237 (fondamental ordinaire) et 4271 (maternel, primaire et secondaire spécialisé). www.enseignement.be/circulaires

Quelle responsabilité ?

En 2009, un enfant de 5 ans se noyait durant un cours de natation. Un premier jugement a retenu le défaut de prévoyance dans le chef de trois institutrices et de leur directrice, de même qu'à l'égard de l'ancien directeur de la piscine et d'un maître-nageur. Mais en appel, les enseignantes et leur directrice ont été blanchies, plus aucune faute ne leur étant reprochée.

Il faut savoir que les enseignants peuvent être déclarés civilement responsables d'un défaut de surveillance, pendant les trajets aller-retour, dans les vestiaires, et au bord de la piscine. Et cela même si un maître spécial et un ou des maîtres-nageurs sont présent. Les enseignants doivent aussi pouvoir avertir ces derniers dès qu'un incident survient.

Cette responsabilité civile des enseignants est couverte par la police d'assurance contractée par leur employeur.

Sur le plan pénal, un enseignant peut être poursuivi pour coups et blessures involontaires ou pour non-assistance à personne en danger. En cas d'accidents survenus au cours de natation, des acquittements ont été prononcés mais également des jugements ordonnant le paiement d'une amende ou condamnant à une peine de prison avec sursis.



Une affaire de motivation et de moyens

Des ingrédients essentiels dans l'enseignement fondamental : l'accès possible à une piscine, des moyens humains et financiers et la conviction qu'apprendre à nager est essentiel. Morceaux choisis.

À l'École fondamentale André Hecq, à Baulers, tous les élèves, dès la 3^e maternelle, bénéficient de deux périodes de natation au sein de leur horaire, en complément des activités de psychomotricité ou du cours d'éducation physique. « Une volonté du PO (la Ville de Nivelles) de développer un projet propre à l'éducation physique, pour ses trois implantations (Baulers, Bornival et la Maillebotte) », explique la directrice, Cécile Englebienne.

« Pour intégrer ces périodes, l'horaire des élèves est passé de 28 à 30 périodes de cours

hebdomadaires obligatoires en allongeant d'une période deux journées de classe. En section maternelle, l'activité est intégrée dans l'horaire des 28 périodes de cours. »

Les parents paient le droit d'accès à la piscine, le PO le trajet vers la piscine nivelloise. Trois régents en éducation physique, sous contrat avec une ASBL partenaire, donnent le cours de natation aux élèves. Venus par groupes de deux classes, les enfants sont accompagnés par les titulaires, présentes pour assurer la discipline et rassurer les moins hardis. Une personne supplémentaire (engagée dans le cadre de l'Agence locale pour l'emploi) facilite l'habillage/déshabillage des petits de 3^e maternelle.

La prise en charge du transport et de l'entrée à la piscine permet aussi aux élèves de Rumes, tous réseaux confondus⁽¹⁾, de se rendre à la piscine de Tournai toutes les deux semaines. Pour son école fondamentale, la Commune de Rumes a aussi engagé, sur fonds propres, un maître spécial d'éducation physique (deux périodes). Il peut parfaire la technique des (déjà) bons nageurs ; les maîtres-nageurs s'occupent des élèves débutants et une institutrice maternelle rejoint ses élèves dans l'eau.

Pouvoir nager, c'est essentiel

La Petite École dans la prairie, section fondamentale de l'Athénée royal d'Uccle 1, met l'accent sur l'apprentissage précoce. « Les élèves de 2^e et 3^e maternelles bénéficient de 24 périodes par an ; en primaire, ce sont 14 périodes, détaille Christian De Weerd, le directeur. Cela répondait au souhait de l'équipe pédagogique lors de la création du projet d'établissement. Pouvoir nager, c'est essentiel ! ». Les parents paient l'entrée et le bus et l'école a engagé trois maîtres-nageurs sur fonds propres.

Le souci d'agir de manière précoce a aussi déterminé l'organisation du cours



au Collège Notre-Dame des Trois Vallées (implantation Saint-Augustin) à Genval. Le directeur, Étienne Balthazar : « Les élèves de 3-4^e et de 5^e-6^e primaire se partagent le premier trimestre puis le reste de l'année est consacré à ceux de 1^{re} et de 2^e. Pour l'apprentissage de la natation, les élèves sont encadrés par trois personnes : nous avons puisé dans le capital-période pour consacrer des périodes prévues pour l'adaptation et le soutien pédagogique à l'engagement d'un second maître spécial d'éducation physique et d'une institutrice. Nous voulons assurer le B-A-BA en encourageant les parents à prendre le relai. »

Des résultats ? « À la fin de la 2^e, un grand nombre d'enfants savent nager et en 5^e, certains peuvent parcourir quinze à vingt longueurs », observe Adrian Toma, l'un des maîtres spéciaux.

Rassurer les parents

Pour inciter les élèves, dès la 1^{re} primaire, à se rendre à la piscine, à quelques minutes à pied, l'École primaire d'application Charles Buls, à Bruxelles, prend soin d'informer et de rassurer les familles. « Nous leur rappelons l'obligation et l'importance d'apprendre à nager, explique la directrice Karima Mellouli. Nous leur expliquons que les enfants sont encadrés dans cet apprentissage selon leur niveau, pas selon leur âge. Et que la piscine n'autorise que des tenues vestimentaires classiques. Pour les distraits, nous disposons, à l'école, de maillots et bonnets disponibles. » ●

C. M.

⁽¹⁾ Au sujet des avantages sociaux, consulter www.enseignement.be/?index.php?page=25537.

Plus varié, le cours de natation motive davantage

Pour motiver leurs élèves, les professeurs d'éducation physique du Centre scolaire Saint-Benoît-Saint-Servais, à Liège, leur proposent des cours de sauvetage aquatique et un projet permettant aux enfants de 3^e maternelle de s'accoutumer à l'eau

Au bord de la piscine, quelques élèves de 3^e maternelle hésitent encore. Deux enfants, quittant les bras d'élèves de 6^e secondaire, se décident à battre des jambes dans l'eau en s'accrochant à des tubes en mousse. Les plus hardis se bousculent pour monter sur un petit toboggan avant de dévaler dans le bassin dans une gerbe de gouttes.

« J'ai commencé à travailler avec ma collègue, Anne Lombard, qui regrettait que les petits de 3^e maternelle fréquentaient peu la piscine, faute de parents pour seconder les enseignantes, explique Charlotte Laurent, professeure d'éducation physique. Je commence par sensibiliser mes élèves de 6^e en leur expliquant en quoi consiste l'accoutumance à l'eau chez les enfants, quels en sont les enjeux et quelle est leur importance dans leur développement psychomoteur. Je leur propose ensuite des idées de jeux et d'exercices. »

Pour ses élèves de 5^e secondaire, l'enseignante consacre aussi deux périodes de six semaines à l'apprentissage du sauvetage aquatique : une période plus technique et une autre axée sur des jeux de rôle.

« Le cours de natation est ainsi plus varié ; cela motive davantage les élèves, ajoute M^{me} Laurent qui a vu plonger le taux d'absentéisme dans ses classes. Et les séances d'accoutumance à l'eau préparent les enfants de maternelle aux cours de natation qu'ils suivront en primaire. »

« Accompagner les petits dans l'eau, c'est bien plus amusant et plus motivant ; on peut leur apporter quelque chose », confirme Alice, en 6^e secondaire. Et Ophélie d'ajouter : « C'est bénéfique pour nous comme pour eux : les petits apprennent à écouter, à se sentir en confiance avec des plus âgés. Et nous, nous devons exercer notre sens des responsabilités. Pas question de les quitter des yeux ! » ●

Concours slam

Les enseignants des 2^e et 3^e degrés du secondaire ont jusqu'au 10 octobre pour inscrire leur(s) classe(s) à la 3^e édition du concours slam, organisé par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque classe inscrite bénéficiera de cinq ateliers animés par un slameur professionnel. Un jury sélectionnera dix classes qui auront l'occasion de présenter leur slam sur scène au Théâtre Marni, à Bruxelles. Deux prix seront décernés : un Prix du jury et un Prix des écoles.

www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=14243

Chemins au naturel

Les écoles primaires ayant un chemin public à proximité ont jusqu'au 31 juillet pour déposer leurs candidatures à un projet Chemins au naturel. L'ASBL Tous à Pied fournit une méthodologie, des fiches didactiques et pratiques, du matériel (graines, arbustes, nichoirs à assembler, panneaux...), un suivi.

Des animations sont également possibles.

www.tousapied.be (> nos projets).

Journalistes en herbe

Les inscriptions au concours Journalistes en herbe de création d'un journal (presse écrite) sont ouvertes, jusqu'au 10 octobre. Le concours est destiné aux classes de 6^e primaire, ainsi que de 1^{re}, de 2^e et de 6^e secondaire.

Organisé chaque année par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il propose aux classes participantes de se familiariser avec le métier de journaliste en créant un projet de journal tout en bénéficiant d'ateliers animés par un journaliste professionnel.

Le concours vise à susciter leur curiosité, leur capacité d'analyse, leur esprit critique, leur créativité et leurs aptitudes en matière d'écriture. www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=924

Partenariat Enseignement-Formation : diagnostics croisés

Le dispositif *Diagnostics croisés*, partenariat entre Enseignement et Formation professionnelle, s'est penché sur les pratiques d'amélioration des processus d'évaluation.

Sept partenaires des mondes de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la validation des compétences sont actifs dans ce dispositif *Diagnostics croisés* ⁽¹⁾ soutenu par le Fonds social européen : les services de l'Inspection (enseignement secondaire d'une part, enseignement de promotion sociale d'autre part), le Consortium de validation des compétences, Bruxelles Formation, le Service Formation des petites et moyennes entreprises, le FOREM et l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises.

Analyser les processus d'évaluation

Il s'agit d'analyser le processus d'évaluation et de certification des acquis d'apprentissage de métiers qui disposent de profils établis par le Service francophone des métiers et qualifications. Et cela tant dans des établissements d'enseignement, de formation professionnelle que de validation des compétences.

Ce sont bien les processus d'évaluation qui sont analysés, et pas les processus d'enseignement/de formation.

Les objectifs du dispositif sont de développer des principes d'amélioration continue de ces processus ; de rendre les systèmes d'enseignement, de formation professionnelle

et de validation des compétences plus transparents, augmentant ainsi la confiance mutuelle ; de faciliter la transférabilité des acquis d'apprentissage de l'apprenant et de développer la perméabilité entre les sous-systèmes.

Une publication et une vidéo

Concrètement, une équipe de deux diagnostiqueurs (l'un issu de l'Inspection, l'autre de

la formation professionnelle ou de la validation des compétences), se rend dans un établissement d'un des trois secteurs, et récolte les informations lui permettant d'établir un diagnostic du processus d'évaluation et de certification mis en œuvre. Il s'agit donc bien de croiser les regards des uns et des autres.

Une publication, disponible (après connexion ou création de son compte) sur la plateforme e-classe ⁽²⁾, livre une synthèse des pratiques d'amélioration observées entre septembre 2017 et mars 2020. Et une vidéo ⁽³⁾ présente le témoignage très éclairant de diagnostiqueurs et d'un chef d'atelier. ●

D. C.

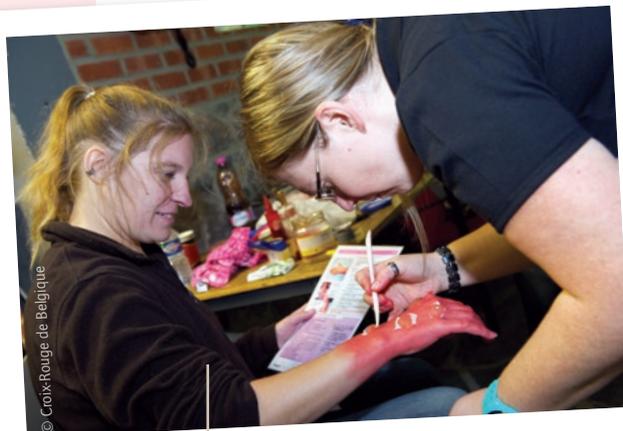
⁽¹⁾ Pour tout renseignement, contacter la Coordinatrice du Dispositif au CCGPE-DGEO : Sitto Can, sitto.can@cfwb.be.

⁽²⁾ www.e-classe.be/article/diagnostics-croises-18736

⁽³⁾ www.youtube.com/watch?v=dGrIFqobvb8&feature=youtu.be

Apprendre et transmettre des gestes qui peuvent sauver

Entre autres initiatives destinées aux acteurs de l'éducation, la Croix-Rouge leur propose de se former pour devenir des relais vers leurs élèves.



Quels sont les gestes qui sauvent ? Pourquoi donner son sang ? Guerre, migration : quelles conséquences ? Comment agir ?

Plusieurs formations de la Croix-Rouge de Belgique permettent aux enseignants (notamment) de devenir des relais vers leurs élèves.

On pointera ici les formations d'animateurs-relais organisées par la Croix-Rouge, qui propose aussi aux enseignants d'accueillir une animation dans leur classe, ou de lancer avec ses élèves un projet d'action solidaire, de sensibilisation aux problématiques humanitaires ou d'éducation à la citoyenneté mondiale. En plus, bien entendu, de nombreux outils pédagogiques.

Animateur-relais BEPS : formation gratuite de quatre jours destinée aux enseignants du secondaire et/ou du supérieur qui ont déjà le Brevet européen de premiers secours.

L'enseignant s'engage à donner ensuite au minimum une animation par an à une classe et à revalider ses compétences régulièrement (recyclage) ; son école s'engage à signer une convention de partenariat avec la Croix-Rouge, à payer 20€ de frais de gestion par personne formée, et à se procurer un kit mannequin et un défibrillateur didactique. Il est possible de passer son BEPS en deux jours avant d'entamer la formation d'animateur-relais. Au moment de boucler cette édition, le calendrier 2020-2021 de ces formations n'était pas encore établi.

Animateur-relais Premiers soins jeunesse : formation destinée aux enseignants du primaire avec pour objectif de les initier aux outils pédagogiques de la Croix-Rouge Jeunesse (pour enfants de primaire).

Animateur-relais RCP (pour réanimation cardio-pulmonaire) : cette formation est destinée aux enseignants d'éducation physique du secondaire.

Deux autres formations sont liées aux questions d'asile et de migration.

Tous les détails des propositions faites par la Croix-Rouge de Belgique aux acteurs de l'éducation sont à découvrir via enseignement.croix-rouge.be. ●

D. C.

Fiches fiscales

Tous les membres des personnels de l'enseignement ont dû recevoir leurs fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale par voie numérique, via Mon Espace, le guichet électronique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La circulaire 7510 ⁽¹⁾ invite les PO et chefs d'établissements à informer l'ensemble des membres du personnel rémunérés par l'Administration générale de l'Enseignement.

Toutes les informations utiles pour se connecter et obtenir du support concernant Mon Espace sont disponibles dans la circulaire 7043 ⁽²⁾. De nouveaux moyens d'identification ont été ajoutés depuis 2019.

Les membres du personnel n'ayant aucune possibilité d'utiliser l'outil informatique et qui souhaitent encore recevoir un exemplaire papier de ces documents peuvent en faire la demande auprès de l'Administration jusqu'au 22 juin : se munir de son numéro de registre national et faire sa demande exclusivement par téléphone au 0800 / 20 000 (lundi au vendredi de 8 à 18h). Si cette demande « papier » a été faite en 2019, il faut renouveler la demande.

⁽¹⁾ www.enseignement.be/circulaires

⁽²⁾ monespace.fw-b.be

Créer une *Récré Jeu t'aime*

Installer un contenant rempli d'objets quotidiens obsolètes (pneus, tissus, chaises, filets,...) dans la cour de récréation et laisser librement les enfants y avoir accès pendant le temps de midi : tester la *Récré Jeu t'aime*, c'est l'adopter !

Les Récrés Jeu t'aime sont inspirées de projets menés en Angleterre et en France, indique Yapaka, programme de prévention de la maltraitance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui promeut l'idée de ces cours de récréation réaménagées depuis des années.

En 2016, nous étions allés voir ce que cela donnait, à l'École communale de Thieusies, qui s'était lancée à l'eau. Quatre ans après, « *le projet continue dans l'établissement et ren-contre toujours autant de succès* », précise Christine Duwelz, directrice.

Voici un reportage, déjà publié en juin 2016, qui pourrait vous inciter à rejoindre les écoles qui se sont prises au jeu. On trouvera toutes les informations utiles, des témoignages d'écoles pilotes et d'autres ressources sur le site Yapaka.

Ce jour de printemps 2016, l'ambiance était explosive à la récré de midi de l'École communale de Thieusies. Les 175 enfants de



© PROF/FWB



© PROF/FWB

En 2016, la rédaction de PROF était allée à l'école communale de Thieusies, où la *Récré Jeu t'aime* « a toujours autant de succès ».

maternelle et primaire jouent les équilibristes sur des morceaux de tubes, tambourinent sur des casseroles, fabriquent un traineau de fortune avec un fil et un bout de tissu...

Pas de ballon ici, mais des objets hétéroclites venus des familles, qui font les délices de Nina, Lise, Thiago, Laura et les autres. Le

principe de Récré Jeu t'aime est de laisser librement les enfants avoir accès à des objets quotidiens obsolètes, pendant le temps de midi. Histoire d'inviter les enfants à créer, à imaginer, à jouer...

« Le but d'une récré n'est pas de mettre des règles »

Christine Duwelz est directrice (avec classe) de cette école qui a réintégré en 2014 ses bâtiments réaménagés et agrandis. « J'ai été institutrice pendant trente ans. C'est dire si j'ai vécu des heures de récréation. Quelle que soit l'école, on y trouve des dominants et des dominés. Et des enfants en grande souffrance, qui ne sont pas nécessairement ceux qui viennent se plaindre... »

« Alors on établit des règles, qui ne fonctionnent qu'un temps : c'est un perpétuel recommencement. Or, le but d'une cour de récré, ce n'est pas de mettre des règles », continue M^{me} Duwelz, qui a eu connaissance du projet Récré Jeu t'aime au dernier trimestre 2014-2015.

« Je cherchais une solution, quand j'ai reçu deux petites publications du service Yapaka, dont Jeu t'aime. Je suis allée voir sur internet ce qu'on disait du projet, que j'ai présenté en concertation. La majorité de l'équipe était partante. J'ai recontacté M. Magos et M^{me} Beaudelot, de Yapaka, qui sont venus lors d'une concertation d'équipe au mois d'août... »

Création sans limite

Au lieu d'un conteneur, l'école, grâce à des parents et à un ouvrier de la Ville, a aménagé une structure en palettes de plastique dans un coin du nouveau préau (pour les objets

des primaires) et des malles (pour les maternelles). Les familles ont été invitées à amener des objets...

Rien de dangereux bien sûr, mais pas de balles ou ballons. « En décembre, les enfants ne demandaient pas de jouer avec, alors le lundi de la rentrée, en janvier, je leur ai dit qu'ils étaient là pour ça, et ça a été la ruée ! »

Les bénéfiques ? Les enfants jouent, inventent, créent, sans limites. « Si un objet est abîmé, ils savent qu'ils ne seront pas punis. S'il y a une vieille casserole, ils font ce qu'ils veulent avec ! » Les enseignantes « ont moins de choses à régler en classe après la récré ». Et comme le disent des enfants dans une vidéo, « on joue beaucoup plus ensemble, avec des petits, des grands, des filles... »

Les bémols ? C'est très bruyant, si bien qu'un coin « calme » interdit aux objets a été instauré. Et la récré a été rabotée de quelques minutes pour assurer le rangement. Par contre, côté sécurité – une crainte de certains parents –, pas de souci.

« J'espère que le projet ne va pas s'essouffler », concluait M^{me} Duwelz voici quatre ans. Manifestement, ce n'est pas le cas ! ●

D. C.

Tenté par l'expérience ?

Tous les détails via www.yapaka.be/page/les-recres-jeu-taime.

Euroskills

La prochaine édition d'Euroskills, championnats européens des métiers techniques et technologiques, aura lieu à Graz, en Autriche, en janvier 2021. Vingt-et-un jeunes de moins de 25 ans y représenteront la Belgique et concourront dans 18 des 45 professions en compétition.

Il s'agit d'Alexandre Stamatiadis (coiffure), Harisson Real et Pierre Schyns (mécatronique), Allan Deneuker (menuiserie), Antoine Maréchal (technologie automobile), Thibault Martin et Valentin Servais (aménagement des parcs et jardins), Aymeric Chaouche (art floral), Simon Burton (boulangerie), Jérôme Pirotte (conception mécanique), Guillaume Hermans (cuisine).

Sont également sélectionnés : Maximilien Boogaerts (maçonnerie), Wouter De Meester (ébénisterie), Valerie Hauspie (peinture et décoration), Kelly Dos Santos Ferreira (esthétique), Laura Durieux (technologies du web), David Kaschinski (plafonnage et plaquisterie), Kevin Deltour (soudage), Mathéo Ronzullo (taille de pierre), Youssef Rami et Louis Heyers (robotique).

En raison la pandémie le processus de sélection a dû être adapté. Plus d'infos via www.worldskillsbelgium.be/fr.

« L'AMOK est une rage incontrôlable ! »

Rien que d'y penser, les intrusions armées dans les écoles glacent le sang des équipes éducatives. Mieux vaut donc se préparer, via des formations, un plan d'urgence, une planification ou un exercice de prévention...

Les années précédentes, à l'initiative du précédent Cabinet de l'Éducation, Pierre Jacobs, chef de corps de la Zone de police Lesse & Lhomme et référent au sein de la police francophone pour le phénomène AMOK, a animé, plusieurs formations d'un jour pour y sensibiliser les directions d'école⁽¹⁾. À elles de faire le relai vers les équipes éducatives.

Le phénomène AMOK

AMOK signifie en langue malaise « rage incontrôlable », un terme étendu à toute situation de désordre. Il désigne un incident

où un ou plusieurs auteurs procède(nt) de manière froide et calculée, pour faire un maximum de victimes, en se déplaçant librement dans un lieu occupé par un large public. « Une situation criminelle particulière, comparable à une prise d'otages, par exemple », selon M. Jacobs.

Les auteurs n'ont pas de profil type. Ce sont surtout des hommes seuls.

Ils se suicident dans 90 % des cas. Leurs cibles sont aléatoires. Ils utilisent des armes à feu, mais pas seulement. La durée moyenne d'un incident est de 8 minutes.

Ce phénomène n'est pas nouveau. Des cas sont enregistrés aux 18^e et 19^e siècles. Les

écoles sont fréquemment visées. Surtout aux USA qui ont connu 45 incidents en 2019, mais aussi en Europe du Nord dans les années 2000 et en Amérique du Sud. Et en Belgique ? Deux personnes ont été abattues à Anvers le 11 mai 2006 ; un jeune homme a tué deux bébés et une puéricultrice, en juin 2009, dans une crèche de Termonde ; deux policières ont été agressées à Charleroi en aout 2016 ; et Liège a été endeuillée par les attaques du 13 décembre 2011 et du 29 mai 2018 (lire « Des attentats à Liège » en page 17)...

En lien avec le terrorisme

Par ailleurs, notre pays a connu le 22 mars 2016 les terribles attentats dans le métro bruxellois puis à l'aéroport de Zaventem. Faut-il, dès lors, lier AMOK et terrorisme radical ? « Au début, il n'y a pas de lien, explique l'expert. Mais ces crimes, fort proches, ont des caractéristiques communes. Des actions terroristes coordonnées et calculées en groupe, on glisse vers des actions individuelles ».

Le terroriste radical a une idéologie spécifique, un réseau et un soutien logistique. Il travaille seul ou en équipe. Il a des revendications ou l'attentat est souvent récupéré par un mouvement. Il prépare longuement son crime. Tout un travail d'enquête essaie de le contrer. Il génère une terreur globale. L'intrus AMOK, lui, a des motivations diverses, pas (ou peu) de soutien extérieur, est souvent seul, sans revendications. Il agit après une longue maturation, au cours de laquelle on peut déceler des signaux.

Pour les plus jeunes auteurs, ces signaux sont souvent parallèles aux signes de l'adolescence. Dès qu'il y a une formulation de menace, elle doit être prise au sérieux et il faut dialoguer pour voir ce qu'il y a en dessous et s'il y a une perte de contact avec le monde réel. L'évaluation doit être correcte et sérieuse : le rassemblement des informations est favorisé



© Adobe-Stock/Archilip

Conseillers en prévention

La loi Bien-être du 4 août 1996 ⁽¹⁾ crée un cadre relatif au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Chaque entreprise doit créer un service interne de prévention et de protection au travail (SIPPT) et désigner un conseiller en prévention. Parmi leurs missions ⁽²⁾, ils donnent un avis et formulent des propositions sur la rédaction, la mise en œuvre et l'adaptation du plan global de prévention et du plan annuel d'actions.

Pour aider les écoles à mettre en place SIPPT et conseiller en prévention, un décret de 2009 prévoyait l'octroi de périodes complémentaires pour l'enseignement obligatoire, l'enseignement de promotion sociale et les centres PMS. Le décret-programme du 12 décembre 2018 ⁽³⁾ a réactivé ce mécanisme via l'octroi de moyens financiers à convertir en périodes (circulaires 6980, 7296, 7319, 7329 ⁽⁴⁾).

Les directions du réseau W-BE trouveront de l'aide auprès du SIPPT du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la conception de leur plan interne d'urgence.

⁽¹⁾ Accessible via emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail#toc_heading_2.

⁽²⁾ emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/structures-organisationnelles/le-conseiller-en-prevention/definition

⁽³⁾ www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_02.php?ncda=45822&referant=I01

⁽⁴⁾ www.enseignement.be/circulaires

par la bonne ambiance dans l'école. Et il faut réévaluer la menace à intervalles réguliers, car le processus est dynamique. L'idéal est de prédéterminer un groupe qui s'informe davantage pour être prêt à évaluer en objectivant son jugement.

Face aux intrus armés ?

Une intrusion armée provoque le chaos, la confusion et la panique chez les enseignants et leurs élèves, qui n'ont pas une vue claire de la situation. La charge émotionnelle est très forte. « *Fuyez, si vous le pouvez, si le chemin d'évacuation est sûr, l'issue ou la sortie proche et pas dans le champ d'activité de l'auteur, etc., conseille le référent AMOK. Sinon, optez pour le lockdown ; barricadez-vous où vous êtes, ne tentez pas l'auteur, mettez des obstacles à sa progression en verrouillant les portes, en éteignant les lumières, installez-vous dans un coin du local peu ou pas visible, restez silencieux... Les intrus avancent. Il y a plus de chances qu'ils continuent devant une porte fermée. Rassembler tout le personnel et les élèves dans une saferoom est une fausse bonne idée. En dernier recours, si on est confronté directement à l'auteur, il faut plutôt réagir que de se laisser abattre.* »

La prévention

Plusieurs acteurs interviennent autour de l'intrusion : la police, les secours, les parents, les médias, les services communaux... « *D'où la nécessité de faire de la prévention et de mettre en place un dialogue entre acteurs concernés, avant, pendant et après. Cette culture n'est pas très développée chez nous. Mais il faut être prêt.* » Ainsi, la prévention passe par la connaissance de l'agent de quartier ou le référent AMOK de la zone de police. La commune met en place un plan communal d'urgence, avec un fonctionnaire-ressource. À l'école de préparer un plan global de prévention (à 5 ans), et un plan d'actions global annuel, comme tout employeur doit le faire légalement. « *L'idéal est de pouvoir relier ces plans, de reconnaître les lieux, de comparer les procédures...* »

« *On n'est à l'abri de rien, conclut le policier. Il faut se préparer, sans tomber dans la psychose.* » •

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ L'actuel Cabinet de l'Éducation entend faire poursuivre la tenue de ces formations en 2020-2021, et pour la suite revoir la périodicité des formations afin de les mettre en perspective avec l'ensemble des formations proposées aux chefs d'établissement.

POUR EN SAVOIR +

- *Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire.* Cet ouvrage édité par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire offre des points de repères dans des démarches de sensibilisation, de prévention ciblée et d'intervention de crise. www.enseignement.be/index.php?page=26937&nnavi=3524
- Les Services de la médiation scolaire et des équipes mobiles disposent de ressources en termes de médiation, de prévention et de gestion de crise. www.enseignement.be/index.php?page=4264&nnavi=2452 et www.enseignement.be/index.php?page=23747
- Le site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale contient des pages relative au thème du Bien-être au travail. www.emploi.belgique.be
- Le site yapaka.be dispose de ressources sur le traumatisme, et notamment un ouvrage de la collection Temps d'arrêt, *Évènement traumatique en institution*, de Delphine Pennewaert et Thibaut Loren. www.yapaka.be/thematique/traumatisme

La prévention AMOK : pas du toc à Liège !

Dans une ville qui a connu deux intrusions armées importantes en 10 ans, le Service de prévention communal et les services de police ont mis en place un module de sensibilisation *Intrusion armée* pour les écoles.

Un jour d'hiver, à 16h, les élèves de l'École fondamentale communale du Thier, à Liège, croisent en sortant plusieurs combis de policiers équipés : 25 agents et 80 enseignants, de 6 écoles, participent à un exercice de prévention AMOK organisé par le Service de prévention et la Zone de police.

Les consignes

Philippe Houyoux, commissaire adjoint au Peloton anti-banditisme et dirigeant du Centre de Maitrise de la Violence, donne les consignes de la soirée : « *Durant les trois scénarios, la priorité absolue est*

mettre en danger. Une personne visée par un agresseur qui tire reste immobile au sol. Un coup de sifflet termine le scénario. Puis, les participants se réunissent dans la salle de départ pour un débriefing.

« On se barricade »

16h25 : 14 groupes rejoignent chacun un local. Dans le 52, au rez-de chaussée, on entend des détonations toutes proches. On



le run – hide – fight : fuir si possible ; donner l'alerte ; informer la police via tel numéro ; se cacher et se barricader dans le local ; se préparer à se battre si l'attaquant traverse vos défenses. »

Ensuite, il confronte les participants à plusieurs détonations de balles à blanc, explique que les policiers présents sont encadrés par des gilets rouges et observés par des gilets jaunes. Chaque scénario dure près de 15 minutes. Il s'agit d'éviter toute casse, même celle des clapets d'alarme, et d'éviter de se

décide de fermer les tentures, de barricader la porte, de faire silence, d'avertir le téléphone indiqué. On attend... Soudain, on frappe à la porte, on essaie de la forcer. La barricade de fortune tient. Plus tard, les GSM et WhatsApp s'activent : « *Fuyez* », « *On est sauvés* », « *Vous vivez toujours ?* ». Un poing frappe la porte : « *Police* ». « *On ne vous croit pas* ». Le sifflet retentit.

Au débriefing, M. Houyoux récapitule. 16h38 : un intrus entre par la porte

En janvier dernier, 80 enseignants de six écoles ont pris part à un exercice de prévention AMOK organisé par le Service de prévention et la Zone de police de Liège.

principale, puis dans une classe. Il tire 3 fois. Il monte ensuite au couloir du 1^{er} étage. 16h39 : l'alarme incendie est déclenchée. 16h40 : le central radio est alerté. 16h42 : une dizaine de policiers et des chiens sont sur place. 16h53 : l'auteur est appréhendé. « *L'enjeu est de gérer les 10 ou 15 premières minutes, explique-t-il. La priorité est d'arrêter l'auteur avant d'évacuer les personnes blessées.* »

75 % des participants ont fui, 25 % se sont enfermés. « *La fuite doit être réfléchie, plus que pour une alerte incendie, insiste-t-il. Il faut conserver une possibilité de faire demi-tour. Si vous restez en classe, soyez le plus invisibles possible.* » Une dizaine d'appels ont touché le central téléphonique et le groupe WhatsApp s'est activé. Catherine Schroyen, responsable du Service de prévention : « *Peu d'informations pertinentes. Aucune description du ou des auteurs, donnant le sexe, le type, l'âge, la hauteur, les vêtements, les armes, la localisation... Tant qu'on n'a pas fait l'exercice, difficile de comprendre tous les conseils donnés lors de la conférence de prévention qui l'a précédé.* »

Face au stress

17h20 : dans le 2^e scénario, 2 intrus armés entrent, l'un erre dans les couloirs, l'autre se retranche dans un local. 17h24 : premier tir. 17h25 : mobilisation des policiers qui arrivent sur le site trois minutes plus tard. 17h44 : le sifflet retentit. L'exercice a duré 5 minutes de plus que le premier, mais cela a semblé plus long à de nombreux participants : « *Le stress amène une distorsion du temps et l'oubli de certains souvenirs* », commente M. Houyoux. L'enfermement dans les locaux a atteint 90 %. La communication a été meilleure, quant à la description et la localisation des auteurs.

Du côté des policiers

Pour le 3^e scénario, à 18h10, des coups de feu retentissent. 18h13 : le commissariat local est averti. 18h15 : 4 policiers entrent dans l'école où résonne la sirène d'évacuation. Ils explorent, s'arrêtent à chaque angle, pointent leur pistolet et leur lampe torche, à la recherche du ou des auteurs. 18h17 : le peloton anti-banditisme arrive : même manière pour les deux escouades de 5 hommes cagoulés, casqués, armés de fusils-mitrailleurs, de boucliers... Des détonations et des cris éclatent. Avertie par le central qui a reçu la description et la localisation d'un intrus, la première escouade l'appréhende. L'autre se rend prudemment à l'étage. Un policier crie : « *Police, ouvrez* ». La porte s'ouvre : un intrus armé a pris en otage plusieurs participants. Un des agents parle. L'évacuation des autres locaux commence. Le sifflet retentit. « *L'exercice est aussi une opportunité pour les policiers, commente M. Houyoux. Ils testent les tactiques liées à l'intrusion armée et découvrent l'architecture de l'école.* »

C'est la panique ?

L'exercice s'est déroulé sans élèves. Les enseignants se questionnent sur la façon de les gérer au cours d'un tel exercice. « *Le Service de prévention peut vous aider à prévoir comment gérer la panique* », répond M^{me} Schroyen. « *Le but est avant tout de sensibiliser les adultes, ajoute M. Houyoux. Par ailleurs, dans un avenir proche, nous prévoyons un exercice avec des élèves du secondaire, mieux à même d'en comprendre le fonctionnement.* » Dans un coin de la salle, un médecin du CHU de Liège s'entretient avec un des participants, marqué. M^{me} Schroyen : « *Pour conclure la soirée, cet exercice génère du stress. Si vous ne dormez pas bien cette nuit, c'est normal. Si cela continue, prévenez-nous.* » ●

Patrick DELMÉE

Une réponse à la demande

À Liège, le Service de prévention dispose d'un module *Intrusion armée*, disponible pour toute école qui le demande, de tous réseaux, de tous niveaux. La première étape est une visite des locaux par un technicien en techno-prévention. Son audit est présenté ensuite à la direction avec des recommandations.

Ensuite, une conférence sensibilise les enseignants sur le phénomène AMOK, la techno-prévention, le run-hide-fight (lire ci-contre), le rôle quotidien en matière de sécurité, la gestion des dérapages, les indicateurs de radicalisation et les premiers soins. Enfin, les enseignants de plusieurs écoles participent à un exercice AMOK. « *Il n'est pas obligatoire, déclare M^{me} Schroyen. Et il ne s'organise que pour les écoles qui ont suivi les autres étapes.* »

Une même école peut participer au même module plus tard. « *C'est un travail sur le long terme, à renouveler sans cesse, vu le turn over chez les enseignants et les policiers.* » En 4 ans, le Service a mis en œuvre 20 exercices AMOK.

Des attentats à Liège

Les « intrusions armées » n'ont pas épargné la ville de Liège. Le 29 mai 2018, à 10h30, un jeune homme attaque au couteau deux policières par derrière. Il les achève à l'aide d'une de leurs armes de poing. Puis, il tue le passager d'une auto. Enfin, il entre dans l'Athénée Léonie de Waha. Il tire trois fois vers la cour de récréation. Il prend comme bouclier humain une femme de ménage. Bloqué dans le sas d'entrée, il sort, blesse quatre policiers avant d'être abattu vers 11h.

La ville avait été déjà endeuillée, le 13 décembre 2011. De 12h33 à 12h40, eut lieu une attaque à la grenade et au fusil d'assaut, place Saint-Lambert, très fréquentée sur le temps de midi, aux abords du marché de Noël. Le bilan ? 125 blessés et 7 victimes, dont le tueur qui s'est donné la mort.

« Je voulais partager mon expérience avec les jeunes infirmières »

Infirmière diplômée hospitalière depuis 26 ans, Sophie Peene enseigne depuis huit ans et transmet aux autres sa passion pour un métier certes compliqué mais tellement gratifiant.

Après cinq années à travailler au Centre hospitalier universitaire du Tivoli, à La Louvière, puis comme infirmière à domicile, Sophie Peene prend un nouveau tournant dans sa carrière professionnelle en novembre 2012 : elle passe son Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) et décide d'enseigner dans le quatrième degré secondaire infirmier.

PROF : Qu'est-ce qui vous a poussée à embrasser une carrière d'enseignante en soins infirmiers ?

Sophie Peene : Ma réorientation fut le fruit d'un profond questionnement intérieur. Je me suis en effet demandée si j'allais avoir la force de poursuivre une carrière dans les soins à domicile jusqu'à ma pension, à 65 ans, ou s'il était temps d'aspirer à quelque chose d'un peu plus « léger ».

J'adore profondément mon métier, mais je ne me sentais pas capable de devoir prendre ma voiture et partir par n'importe quel temps à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, du 1^{er} janvier au 31 décembre, jusqu'à la fin de ma carrière.

Mon choix s'est donc porté sur la seconde option. J'ai tout d'abord commencé mon CAP enseignant pour tâter le terrain et voir si la formation allait me plaire. J'ai décidé ensuite de me lancer dans cette nouvelle aventure et j'enseigne maintenant depuis huit ans à l'IESPP de Mons.

Ça me tenait à cœur de pouvoir partager mon expérience professionnelle avec les nouvelles infirmières qui allaient arriver sur le terrain. Depuis, je suis employée temps plein à l'école, mais je n'oublie pas mes premiers amours puisque je continue les soins à domicile en complément de mon métier d'enseignante.

Vous expliquez que ce n'est clairement pas un métier facile. Vous n'avez pas peur d'effrayer les jeunes étudiants qui voudraient se lancer dans les soins à domicile ?

Depuis que je suis enseignante, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de donner cours de soins à domicile en troisième année infirmière. Quand, en classe, je fais un petit sondage pour savoir qui veut se lancer sur cette voie, tout le monde me répond par l'affirmative. Souvent, les élèves ont une vision idyllique du métier et ne se rendent pas compte de tous les aspects de la profession.

De mon côté, j'ai maintenant des années d'expérience derrière moi. Des années avec parfois des moments de doutes, où je me suis dit que je n'y arriverais jamais. J'ai donc pleinement conscience des difficultés du métier et je partage mon expérience à mes élèves qui, souvent, ont des difficultés à imaginer les réalités, parfois dures, du métier.

Être infirmière c'est formidable, je ne dirai jamais le contraire ! Mais mes élèves doivent bien comprendre les enjeux et obligations qui en découlent. C'est encore plus vrai dans le domaine des soins à domicile. Vous êtes seul, livré à vous-même et personne n'est derrière pour rattraper vos erreurs. Cela demande donc beaucoup de rigueur et de discipline. Mais donner de soi et aider les autres, il n'y a rien de plus gratifiant.

Quel est le profil de vos élèves ? Qu'est-ce qui les pousse à rejoindre le 4^e degré infirmier ?

Le public dans mes classes est majoritairement féminin. Pour 40 filles, j'enseigne à cinq ou dix garçons tout au plus. Certains élèves sont là par amour du métier, et parce qu'ils ont envie d'aider leur prochain.

D'autres travaillent déjà dans le domaine, comme des aides-soignantes par exemple, et désirent parfaire leur formation en parallèle de leur emploi du temps professionnel, afin d'acquérir les compétences nécessaires pour pouvoir devenir infirmière.



Sophie Peene enseigne au 4^e degré secondaire complémentaire, après avoir exercé le métier d'infirmière, en hôpital puis à domicile.

Enfin, il y a ceux qui sont là parce qu'ils ne savent pas trop quoi faire, parce qu'il y a pas mal de débouchés et que le salaire est attractif. Ils tentent donc leur chance sans trop savoir dans quoi ils mettent les pieds. Bien souvent ce sont les premiers à ne pas aller au bout du cursus car ils finissent par se rendre compte qu'ils ne sont tout simplement pas faits pour ça.

Justement, quelles sont les différences entre le 4^e degré du secondaire et le bachelier en haute école ?

Les élèves qui choisissent le brevet du 4^e degré du secondaire ont généralement déjà eu quelques difficultés durant leur parcours scolaire et se voient mal se lancer dans un bachelier. Mais il ne faut pas pour autant croire que le 4^e degré est plus facile qu'un bachelier. C'est simplement différent.

La formation est moins théorique et plus tournée vers la pratique que dans l'enseignement supérieur. Le cursus dure trois années complètes et se termine ensuite par une demi-année composée de trois stages de six semaines dont un stage qu'ils doivent trouver par eux-mêmes en fonction de leur aspiration professionnelle.

Les élèves doivent également réaliser un travail de fin d'études. Une fois diplômés, les infirmiers brevetés via le 4^e degré du secondaire sont acceptés dans presque tous les services traditionnels. Les seuls services réservés aux bacheliers sont la maternité, les

soins intensifs, les urgences et la pédiatrie, car 90 % de leur panel d'infirmières doivent être formées avec une spécialisation, uniquement enseignée dans le cadre du bachelier et non accessible aux brevetés. De plus, les postes à responsabilité tels que chef de service ou encore celui de cadre ne sont offerts qu'aux bacheliers.

Comment se déroulent les stages pour les brevetés du 4^e degré ?

Nous avons des conventions de stage avec les différents lieux dans lesquels nos élèves évoluent. Durant les trois premières années, c'est donc l'école qui s'occupe de tout et l'élève ne doit rien chercher par lui-même.

Pour les six derniers mois, en fin de cursus, les élèves donnent une liste des lieux de stage où ils souhaitent retourner. Ils doivent par contre se débrouiller par eux-mêmes pour le dernier stage du cursus. Ils peuvent par exemple suivre une infirmière à domicile indépendante.

Concernant le déroulement des stages en lui-même, ils durent chacun trois semaines et il y a un processus d'accompagnement durant toute leur durée. Les élèves sont prévenus quand ils reçoivent la visite de l'équipe pédagogique et des évaluations ont lieu sur le lieu de stage, pendant une prise en charge de soins sur un patient notamment. Ces évaluations sont dans un premier temps formatives, pour ensuite devenir certificatives. Enfin, l'évaluation de l'élève se fait en concertation avec le service dans lequel il se trouve et l'accent est principalement mis sur la progression observée tout au long du stage. •

Propos recueillis par
Jayson PLÉ



Pour des écoles ZÉRO DÉCHET

Le mouvement zéro déchet s'étend et des écoles y participent. Ce dossier relate l'expérience de quelques-unes. Appels à projet, animations... : à la rentrée, les écoles se verront proposer un calendrier pour entrer dans l'action.

DOSSIER

● Un dossier réalisé par
Monica CLINEUR

La manière dont l'école peut se saisir de la problématique des déchets est au carrefour des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des Régions wallonne et bruxelloise.

La Fédération a inclus l'éducation relative à l'environnement et au développement durable (ErE DD) et l'éducation à la citoyenneté dans les missions de l'école. La plateforme

www.e-classe.be, accessible après création de son compte comprend donc des ressources ⁽¹⁾ proposées par les Consortiums, des vidéos de la RTBF (extraits de JT, *Matière grise*, *Le Jardin extraordinaire...*) et d'ARTE (*Dessous des cartes*, *Xenius*) exploitables dans des cours de géographie, sciences, éducation à la philosophie et la citoyenneté...

De nombreuses ressources en ErE DD sont également disponibles sur Enseignement.be⁽²⁾, et en particulier des fiches d'activités en ErE DD conçues par l'Inspection, et la brochure *Quelques portes d'entrée dans les référentiels inter-réseaux*.

Les Régions aident les écoles à agir en faveur de l'environnement à travers des projets de sensibilisation à des thématiques environnementales, dont les déchets. Elles les aident aussi à passer à l'action en adoptant de nouvelles pratiques environnementales au sein de l'école. Les principes de leur intervention sont identiques mais ce qui est proposé en pratique aux écoles wallonnes et bruxelloises peut varier.

Les trois niveaux de pouvoir ont conclu un accord de coopération en matière d'ErE DD. Ils subventionnent l'ASBL Réseau IDée – Information et Diffusion en éducation à l'environnement⁽³⁾.

Ce réseau offre aux enseignants une information sur les programmes et activités proposées en Wallonie et à Bruxelles, ainsi que sur les outils pédagogiques existant, etc. Il met à disposition du public deux centres de documentation (à Bruxelles et à Namur) et un service d'information et d'accompagnement pédagogique.

Réseau IDée édite aussi un trimestriel, *Symbioses*, dont le dernier numéro propose précisément un dossier sur le zéro déchet⁽⁴⁾ et des lettres d'information, dont pour les enseignants en Wallonie et une pour les enseignants à Bruxelles. Elles reprennent l'actualité des appels d'offres, appels à candidatures, concours, etc.

En s'inscrivant sur le site Bubble⁽⁵⁾, de Bruxelles Environnement, les enseignants à Bruxelles disposent de toutes les informations sur les divers programmes proposés aux écoles. ●

⁽¹⁾ www.e-classe.be/thematic/environnement-37

⁽²⁾ www.enseignement.be/ere, et en particulier des fiches d'activités en ErE DD conçues par l'Inspection, et la brochure *Quelques portes d'entrée dans les référentiels inter-réseaux*.

⁽³⁾ www.reseau-idee.be

⁽⁴⁾ À commander en ligne (4€) ou téléchargeable via www.symbioses.be.

⁽⁵⁾ www.bubble.brussels

Graines de savants

Une école communale de Schaerbeek a mené cette année scolaire un projet zéro déchet. Avec un effet dynamisant, et... dans la ligne de son plan de pilotage.

En aout 2019, des représentantes de l'école P6 Georges Primo assistaient à la journée organisée par Bruxelles-Environnement pour présenter aux écoles bruxelloises les thématiques sur lesquelles elles pourraient, avec son soutien, développer des projets au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Cette école primaire de taille importante (plus de vingt classes) avait amorcé le tournant de l'éducation à l'environnement et à la santé depuis quelques années : gourdes pour tous, collations de fruits et légumes... C'est en toute logique qu'elle a choisi d'embrayer sur la thématique des déchets, avec un projet *Objectif Zéro Déchet*. En septembre, une entrevue est organisée entre l'équipe impliquée dans l'école et une animatrice de GoodPlanet⁽¹⁾, l'ASBL chargée par Bruxelles Environnement d'accompagner les écoles dans le cadre d'*Objectif Zéro Déchet*.

Les animations sont menées dans des « classes relais », ayant ensuite à transmettre ce qu'elles ont appris aux autres classes. Vu sa taille, l'école Georges Primo décide qu'une institutrice, par degré, recevra les animations dans sa classe et les répercutera auprès des autres de ce même degré. Elles sont donc trois à avoir organisé le mouvement : Selvie Yldirim, Céline Cleser et Roxane Bottu pour les 1^{er}, 2^e et 3^e degrés, respectivement.

La méthode

Les animations menées par GoodPlanet pour aborder la problématique des déchets sont parfois étonnantes : ateliers de tawasi, d'emballages cadeaux recyclant des chaussettes usagées ou encore de pousse-mousse de savon pour les mains. « *Pour le pousse-mousse, l'animatrice était venue avec du savon noir, du bicarbonate et des huiles essentielles, raconte M^{me} Bottu. Les élèves se faisaient apprentis chimistes, c'était très gai* ». Mais l'institutrice de 5^e insiste : toujours en les amenant à réfléchir à l'enjeu derrière le jeu. Elle situe le point de départ de la prise de conscience des élèves de sa propre classe lors de la projection d'un film sur l'histoire d'une tortue, de sa naissance sur une plage jusqu'à sa défiguration par des déchets plastiques. « *Ils ont compris que nos déchets tuaient et qu'il fallait en produire le moins possible.* »

De la mer, le débat s'est élargi, et le principe qu'« *un déchet qu'on jette va toujours quelle part* » a mobilisé l'intérêt de ses élèves à un point qui a surpris M^{me} Bottu, impressionnée également par le niveau des recherches qu'ils avaient entreprises par eux-mêmes.

Les grands nombres

Le lien avec le plan de pilotage ? Le choix du « *Bien-être à l'école* » parmi les objectifs stratégiques de l'école, mais pas seulement. Quand on compare, par exemple, ce qu'on peut acheter comme fruits de saison pour le prix d'un Kinder, on travaille sur les « *grands nombres* », sourit M^{me} Bottu : « *C'est énorme !* » ●

⁽¹⁾ www.goodplanet.be/fr

« Ça a commencé au cinéma »

Labellisé *Eco-schools* en 2017 puis en 2019, projets d'école et de classes... L'Institut de la Vierge Fidèle, à Schaerbeek, a mené un parcours significatif vers le zéro déchet depuis 2016.

Margaux Vinçotte est une des chevilles ouvrières de l'Ecoteam de cette école d'un peu plus de 600 élèves. Elle y enseigne le français en 1^{re} et en 5^e générale et technique, section artistique. Ce qui, dit-elle, lui offre un bon point de vue sur l'école.

temps, on a décidé de commencer par un projet.

Et une première chose qui nous marquait à l'école, c'est qu'il y avait des distributeurs pour des chips et des barres chocolatées,



PROF : Comment l'expérience de votre école a-t-elle commencé ?

Margaux Vinçotte : Ça commencé au cinéma, en 2015, au moment de la sortie du film *Demain*, qu'on avait été voir avec les élèves de 4^e, 5^e et 6^e. Suite à ça on a eu des discussions dans toutes ces classes. C'est vraiment un film positif, qui donne envie de faire naître les initiatives, et c'était le cas des élèves.

On en a donc discuté, dans la salle des profs : « Hé bien, par où commence-t-on ? » Parce qu'il y a tant de choses à faire et que les élèves avaient tellement d'idées différentes, qu'on ne peut pas tout faire ni tout en même

et rien pour des collations saines. En 2016, notre projet a donc monté une petite épicerie, avec des produits sains, bio, locaux ou issus du commerce équitables, et accessibles.

Cette Petite épicerie, qui a fait parler d'elle, était donc votre premier projet ?

C'est toujours le cœur de notre projet, parce que nous sommes nombreux à nous y investir – il faut toujours des profs qui aillent vendre, qui fassent des stocks, etc. C'est aussi le cœur parce que c'est le lieu de rencontre de tous les élèves. C'est là que se trouvent les valves avec toutes nos informations.

Puis on a perdu notre local. Alors on a acheté une roulotte et on l'a transformée.

On l'adore, quoi ! Le projet a évolué, on a intégré le vrac...

On a mené plusieurs fois des projets *Objectif Zéro Déchet* avec Bruxelles Environnement, au début, puis pour des projets interclasses de sensibilisation, et maintenant pour des projets de repas de classe *Objectif Zéro Déchet*.

On a aussi des collaborations avec GoodPlanet, la fée Zéro carabistouille... Pendant le confinement, mes élèves ont fait des vidéos sur le zéro déchet...

Pour que la dynamique ne retombe pas avec la sortie des uns et l'arrivée des autres, certaines écoles désignent des « élèves-relais » parmi les ainés...

Nous renouvelons les éco-délégués chaque année et certains élèves s'engagent toutes les humanités. La continuité se fait assez naturellement. Les éco-délégués en 1^{re} se lancent sans trop savoir mais en général, ça leur plaît et certains deviennent de vrais moteurs.

Que diriez-vous aux écoles qui hésitent à s'engager dans ce chemin ?

La première chose, c'est de former une équipe solide car ce n'est pas possible de tirer toute une école tout seul.

Et il y a plusieurs formules pour être épaulés. On peut commencer par des animations ou des cycles d'animation. Sur du plus long terme, il y a les appels à projet, certains même assortis d'une bourse, qui offrent un accompagnement plus structuré et structurant.

Avec le label *Eco-Schools*, on a un encadrement assuré par l'ASBL COREN ⁽¹⁾, avec des deux visites par an. Le label est octroyé pour deux ans. Nous l'avons eu une première fois en 2017, puis en 2019 : chaque année, on doit remettre un plan d'actions pour l'année suivante. Cela aide à se projeter. On a deux rencontres des écoles labellisées par an à Bruxelles Environnement : on forme donc un réseau d'échange virtuel mais aussi réel.

Je dirais, aussi et surtout, que ça donne une grande richesse à notre métier d'éveiller les adolescents à l'environnement, de pouvoir répondre à leurs questions, de les sensibiliser, et que le fait qu'ils sentent que le souffle vient de l'école est gratifiant. ●

⁽¹⁾ ASBL subventionnée par la Région wallonne et par Bruxelles Environnement pour remplir des missions d'intérêt public <https://www.coren.be/fr>

Manifestant pour le climat, zéro déchet dans son école

Élève à l'Athénée Royal Charles Rogier – Liège 1, François Braibant était en 2018-2019 en 4^e secondaire et participait aux marches des jeunes pour le climat. Avec une dizaine de condisciples, il réfléchit à un projet zéro déchet dans son école.

À la rentrée de septembre 2019, ils lancent une campagne de recrutement. Ils sont maintenant une trentaine à former la Greenteam de l'école, qui a le soutien de la direction.

Première action : les gourdes. Suivront la fontaine à eau, l'achat de bols réutilisables... Les fruits à la récréation étaient ensuite prévus. « L'important est d'entrer dans le concret, d'agir », explique François Braibant. Un programme qui a été élaboré avec les conseils de l'ASBL COREN, plus habituée à accompagner des équipes pédagogiques que des élèves. Mais ravie de le faire...



Margaux Vinçotte (à droite) à la remise des labels *Eco-schools* en septembre 2019.

Comment fonctionne l'Ecoteam ?

Nous y sommes une quinzaine d'enseignants, pour un corps professoral de 80 et avec le soutien de tous. De la direction aussi, même si elle a ses contraintes.

Et dans chaque classe on a, en début d'année, les élections, entre guillemets, de deux éco-délégués, qui se passent plutôt sur candidatures motivées. Ils s'impliquent dans les projets au fil de l'année ; ils poussent à agir... Être éco-délégué, c'est aussi avoir un rôle dans la classe et dans les écoles qui les épanouit et leur donne des responsabilités.



© École fondamentale libre de Saint-Vaast-La Louvière

Apprendre en se mettant en projet

A l'école fondamentale libre de Saint-Vaast, les élèves de 4^e primaire ont piloté un projet « propreté-tri-prévention » dans le cadre de l'attribution du nouveau label wallon École plus propre.

En novembre 2019, l'ASBL Pour une Wallonie Plus Propre Be WaPP⁽¹⁾ a lancé un appel à projets aux écoles wallonnes, destiné à leur offrir un accompagnement afin d'améliorer leurs pratiques en matière de gestion de leurs déchets. La campagne s'est assortie d'un support méthodologique accessible à toutes les écoles⁽²⁾ et, pour les écoles sélectionnées, d'une petite bourse ainsi que d'un accompagnement par des agents des intercommunales de gestion des déchets de leur zone.

L'école fondamentale libre de Saint-Vaast, située dans l'entité de La Louvière, a fait partie des cinquante écoles retenues. Et Amélie Ruelle, institutrice de 4P, comptait bien déposer un bilan d'exécution de son plan d'actions justifiant l'obtention du label *École Plus Propre*.

Ce devait être en mai, mais c'est reporté à la prochaine rentrée. « Notre plan d'actions prévoyait notamment l'installation d'un bac à compost qui n'a malheureusement pas pu

se réaliser alors qu'on a monté un potager, et que tout est lié », regrette M^{me} Ruelle.

Élèves à la manœuvre...

L'intercommunale desservant la commune de La Louvière, parmi une vingtaine de la région de Mons-Borinage-Centre, est Hygea. Son animateur de référence pour le projet École plus propre est venu sur place, une première fois, au moment du lancement du projet. « Pour voir ce qu'on avait déjà mis en place et ce qu'on pourrait encore faire. Son aide nous a été précieuse, indique M^{me} Ruelle. Comme par exemple pour nous orienter vers des fournisseurs. Mais le plan d'actions, ce ne sont ni lui ni moi qui l'avons conçu. Ce sont les élèves. »

Une Team s'est constituée, avec M^{me} Ruelle en cheffe de projet et toute sa classe en qualité de classe-pilote. Et avec, autour d'eux, « la direction, bien sûr, deux délégués par classe, cinq parents, la femme de ménage et l'homme d'entretien ».

« L'audit précédant le plan d'action a été un moment essentiel », complète-t-elle. « Avec mes élèves, nous sommes allés dans toutes les classes, avec des questions sur les problèmes qui se posaient dans chacune, ainsi que dans la cour de récréation et aux abords extérieurs. »

... et poubelles à la loupe

Le déclic au sein de l'école a eu lieu au moment de l'opération « clic », quand les élèves de M^{me} Ruelle ont comptabilisé le nombre de déchets contenus dans les poubelles destinées aux déchets ménagers et aux déchets PMC, ainsi que ceux qui étaient jetés au sol. L'affichage des résultats s'est accompagné d'un slogan : Aidez-nous à réduire le nombre de déchets !

Comment ? L'audit a été examiné dans la Team, « même avec les petits, c'était chouette ». Et les propositions ont émergé : pour ces petits qui ne comprennent pas toujours les codes de tri, du nouveau matériel ; la création d'une « Brigade déchets » ; l'instauration d'un lundi zéro déchet, « pour commencer »...

Les élèves ont planché sur la liste des produits interdits ces lundis. Des feux de circulation ont même été installés dans la cour et les classes, pour que le personnel d'entretien fasse savoir son avis aux élèves après son passage : vert = très bien ; orange = médiocre...

Mais un tel projet n'est-il pas chronophage ? Non, selon M^{me} Ruelle : « Il faut un peu de temps d'organisation et y accorder des périodes pédagogiques, mais de toute façon, cela fait partie de nos apprentissages ». ●

⁽¹⁾ Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre, est une ASBL créée et financée par Fost Plus. Sa mission est de prévenir et de réduire les incivilités impactant la propreté publique.

⁽²⁾ Voir la plateforme <http://monecolepluspropre.be>



Ma poubelle est en verre

Dans les classes du Collège Saint-Étienne, à Court Saint-Étienne, il n'y a plus de poubelle. Ou plutôt deux seulement : une corbeille pour le papier et un bocal en verre transparent pour les déchets « inévitables ». Des bacs à compost en bois de palettes ont été installés. Et dans les espaces communs, l'avenir des poubelles grises est compromis.

« Tous les quinze jours, explique Stéphane Guarini, un des professeurs portant le projet *Vers une école (presque) zéro déchet*, on sonde nos poubelles, on en dresse une sorte d'état des lieux en termes de poids, de volumes et de contenus. »

Les résultats de ces coups de sonde sont communiqués à l'ensemble de la communauté éducative. Il s'agit notamment de détecter les intrus dans les sacs gris, tels que « bananes, morceaux de pain, bouteilles en plastique... ».

Les élèves ont été impliqués, depuis mai 2019 ⁽¹⁾ et au cours de cette année scolaire, dans diverses activités comprenant notamment dans une campagne *Je composte intelligemment*. Avec des résultats, puisque l'école a vu sa production de déchets baisser, et le tri mieux respecté.

En amont, en plus du compostage, cette école comptant quelque 700 élèves avait pris une série de décisions : suppression des distributeurs de boissons et installation de nouveaux points de distribution d'eau, suppression du matériel de vaisselle à usage unique, remplacement des marqueurs pour les tableaux blancs par d'épais crayons en bois... Quant au magasin Oxfam de l'école, tenu par des élèves, il a accueilli des fruits de production locale et des produits permettant des collations saines, vendus en vrac.

Un calendrier de suppression progressive des poubelles à sacs gris avait été prévu pour la cour de récréation. Ces poubelles avaient eu l'élégance de prévenir : un phylactère « *Je vous quitte après le congé de carnaval* », était déjà prêt... ●

⁽¹⁾ <https://www.facebook.com/CollegeSaintEtienneCSE/videos/346011322778854/>

L'Écoteam regarde dans son assiette

A l'Athénée royal d'Esneux, labellisé ÉCOLE durable, l'Écoteam s'est (entre autres) penchée sur sa cantine. Et ses divers projets le démontrent : l'approche écologiste, ça rassemble.

L'établissement dispense, sur un même site, de l'enseignement fondamental (250 élèves) et secondaire (général, technique et professionnel, +/- 650 élèves).

Il a reçu son premier label, *Agenda 21 scolaire*, en 2011, renouvelé depuis sous le label *ÉCOLE durable*, un des labels décernés en Wallonie dans le cadre des programmes développés par l'ASBL COREN.

Mais cette vocation environnementale, l'école l'avait déjà découverte il y a plus de 25 ans, quand elle a monté « *un coin nature, avec une haie vive sauvage et une marre* », se souvient Sylvie Brossnez, professeure de sciences et membre de l'Écoteam.

La haie, composée de dix espèces d'arbres indigènes différentes, avait été plantée par les élèves de toutes les classes du secondaire inférieur et de 6^e primaire, autour d'un ancien terrain de jeu. La marre fut creusée et l'ensemble sert depuis de « réserve éducative », dans le prolongement du site naturel de Beaumont, classé Natura 2000. « *Puis les projets se sont enchainés* ».

Parmi les projets récents, tout un travail sur l'alimentation. L'école propose des collations de fruits et légumes produits localement depuis longtemps et elle a commencé à inscrire des menus durables à la cantine scolaire en 2018. « *En collaborant avec La Ceinture Aliment-TERRE liégeoise, une ASBL qui rapproche les producteurs locaux et les consommateurs, particuliers ou collectivités* », poursuit M^{me} Brossnez.

« *D'abord de manière épisodique pendant une période de test, puis on les a proposés chaque jeudi. On a un restaurant didactique aussi, où on applique le même principe d'un repas durable par semaine. Et en parallèle, on a voulu réduire le gaspillage alimentaire* ».

Deux Plans anti-gaspi

Car en matière de gaspillage alimentaire, l'athénée était loin de l'exemplarité. Quatorze kilos de déchets par élève et par an, selon les pesées 2016-2017 effectuées par l'Écoteam, contre sept en moyenne pour le réseau W-BE.

À la rentrée 2017, l'école met en route un *Plan Anti-gaspi* qui s'appuie sur l'impression des usagers de la cantine, élèves et professeurs, que les quantités servies sont excessives. Sur une idée de l'Écoteam, la cantine proposera deux types d'assiettes : pour une « grande faim » et pour une « faim moyenne ».

Les élèves de l'école fondamentale viennent prendre leur repas à midi et ceux du secondaire à 13 h. Les « dames de la cantine » doivent réussir le défi de servir quelque 250 repas en deux services. Le système des deux assiettes a compliqué leur travail et l'opération a fait un flop.

À la rentrée suivante, un nouveau *Plan Anti-gaspi* est mis en œuvre, résultant, celui-là, des propositions des cantinières. Les principes : servir des assiettes plus petites, composées en dialogue avec les élèves pour qu'ils laissent le moins possible ; ne les remplir que de toutes petites quantités des produits qu'ils ne connaissent pas, pour leur permettre de goûter ; et... droit à la « repasse » (à se faire re-servir) !

Un bon plan, mais impossible à mener sous la pression de la file des élèves qui attendent... Les cantinières ont obtenu qu'un proviseur/éducateur canalise la file en amont, et elles ont reçu le renfort d'une dame d'entretien



pour ordonner le tri des couverts, assiettes et déchets. « Ces solutions ont été trouvées parce qu'elles adhèrent aux objectifs du projet », commente M^{me} Brossnez.

Résultats : une qualité de service améliorée et, au cours de l'année scolaire 2018-2019, un gaspillage annuel moyen par élève diminué de moitié.

Talents pédagogiques

Les Journées du développement durable offrent un autre exemple de ce souci de travailler en commun. L'école a commencé à mettre à son agenda un après-midi de mobilisation annuelle autour du thème du développement durable par an, voici 11 ans.

« Les après-midis sont devenus des journées et ce sont maintenant les rhéto qui l'organisent, campe M^{me} Brossnez. Tous les élèves des sections générales et qualifiantes de dernière année sont mis à contribution. On les réunit ensemble, puis ils forment des sous-groupes pour organiser à peu près 25 ateliers, autour du thème choisi pour l'année : il y a eu l'alimentation, les déchets, les changements climatiques, les migrations... »

Les professeurs de l'Écoteam les coachent donc en amont, mais aussi quand il s'agit de répéter les explications qu'ils auront à donner à leurs visiteurs, notamment « aux plus petits » puisque ce sont tous les élèves, à partir de la 4^e primaire, qui viendront découvrir leurs ateliers. Et la professeure de sciences de considérer qu'ils ne manquent pas de talents pédagogiques : « Ils font ça généralement assez bien ».



Quand on souligne l'intérêt de cette démarche transdisciplinaire et intergénérationnelle, M^{me} Brossnez commente : « Travailler ensemble, c'est un peu la force de notre école. On a la chance d'avoir des élèves des trois formes d'enseignement, chacun peut apporter à l'autre. Et les élèves de primaire viennent à l'Athénée manger à la cantine, c'est bien qu'ils y découvrent aussi des activités... » ●

Des élèves de l'Athénée participent souvent à l'Assemblée des Jeunes Wallons pour l'Environnement.



e-classe.be

Depuis la mi-mars, vous êtes toujours plus nombreux à consulter e-classe et nous vous en remercions. Découvrez dans cette page les nouveautés offertes par votre plateforme

Depuis plus d'un an déjà, e-classe, la plateforme de ressources éducatives de la FW-B vous propose des ressources de qualité, fiables et validées pour leur potentiel pédagogique. Cette plateforme, coordonnée par le Service du Numérique éducatif (SNE) de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE), est issue d'une collaboration active avec la RTBF, la Sonuma et Educ'Arte. Les ressources vidéo émanent de ces partenaires tandis que d'autres documents proviennent des ressources propres à l'AGE et des Consortiums ⁽¹⁾.

Depuis la mi-mars, e-classe est plus que jamais à vos côtés afin de vous épauler dans vos nouvelles tâches, notamment pour l'enseignement à distance. Ainsi, e-classe met

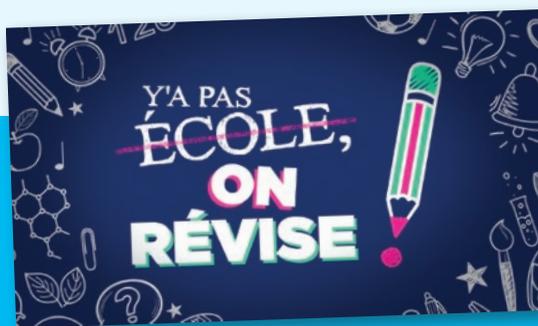
à votre disposition des outils et des dossiers répondant à vos interrogations sur l'utilisation du numérique dans les apprentissages, la sécurité des données, les réseaux sociaux ou encore les outils collaboratifs. Particulièrement, vous trouverez un tout nouveau dossier concernant le Règlement général de protection des données (RGPD) qui détaille la question de la sécurité des données personnelles.

Par ailleurs, pour répondre à vos nouveaux besoins, e-classe vous propose des fiches pédagogiques rédigées en collaboration avec le Service général de l'Inspection de la FW-B, en lien avec des contenus de la RTBF. ●

⁽¹⁾ Groupement d'une centaine d'experts d'universités de hautes écoles de la FW-B qui sélectionnent des ressources choisies pour leur plus-value pédagogique.

De nouvelles Thématiques et des partenaires mobilisés

Des Thématiques sont régulièrement ajoutées. La littérature belge, les virus, la Guerre froide... Mais aussi les productions de partenaires de la FW-B, comme la Culture (Lirtuel, La Fureur de lire, La langue française en fête, la littérature de jeunesse) ou le CSEM (Conseil Supérieur de l'Éducation aux médias) pour l'analyse du fait médiatique. En outre, une nouvelle collaboration avec La maison du néerlandais de Bruxelles a permis la Thématique « Les indispensables du néerlandais ». Retrouvez aussi de nouvelles émissions de la RTBF (*Inside, La Boîte à clichés, Le Scan, Sous couverture...*) et d'Arte (*Le Dessous des cartes, Xenius...*).



Réviser avec la télé

Créée par la RTBF, en collaboration avec la FW-B, et diffusée depuis le 6 avril, *Y'a pas école, on révisé* propose des séquences éducatives aux élèves du primaire pour réviser le français, les mathématiques et l'éveil. Disponibles sur Auvio, ces séquences le sont aussi sur e-classe avec, en complément, des fiches d'exploitation pédagogique réalisées par le Service général de l'Inspection de la FW-B et destinées aux enseignants.e.s.

► www.e-classe.be/thematic/y-a-pas-ecole-on-revise--361

Usages techno-pédagogiques

Le SNE vous propose des dossiers techno-pédagogiques actualisés qui abordent l'éducation des élèves au numérique, l'utilisation du numérique au service des disciplines et des outils pour votre développement professionnel. Découvrez les thématiques suivantes sur e-classe : « Osons la collaboration numérique », « À la conquête des réseaux sociaux », « Les TICE au service de la classe inversée ».

Chaque mois, L'instant TIC vous propose une série d'outils variés, efficaces et intuitifs destinés à enrichir vos usages et à favoriser l'éducation *au et par* le numérique.



Exploiter des vidéos avec vos élèves

Issues d'une collaboration entre le Service du Numérique éducatif et le Service général de l'Inspection, des fiches d'exploitation pédagogique pour les niveaux primaire et secondaire sont proposées aux enseignant.e.s afin d'aborder certains thèmes à l'aide de vidéos mises à disposition sur e-classe et/ou sur la plateforme Auvio de la RTBF. En consultant cette dernière, les élèves peuvent eux aussi accéder à ces vidéos.

► www.e-classe.be/thematic/exploiter-des-videos-avec-vos-eleves-379

Des outils pour garder le contact



La thématique « Des outils pour garder le contact avec vos élèves » est composée d'articles régulièrement enrichis de nouvelles ressources. Différents répertoires y sont présentés : des outils pour communiquer, pour la remédiation, la consolidation ou le dépassement des apprentissages, des contenus informatifs et/ou culturels, des plateformes de ressources éducatives ou encore des activités éducatives pour apprendre en s'amusant, en découvrant.

POUR EN SAVOIR +

Besoin d'aide pour créer un compte ou se connecter ?
Téléchargez le mode d'emploi :
www.enseignement.be/download.php?do_id=15792

Besoin d'un support pour l'utilisation des fonctionnalités ?
Contactez l'équipe e-classe
e-classe@cfwb.be
ou consultez nos tutoriels vidéos.
www.youtube.com/channel/UCJzG34nio5olpajkL2JS7A

Pour vous tenir informé-e de l'actualité de la communauté e-classe et découvrir les nouvelles ressources au service de l'enseignement, abonnez-vous aux réseaux sociaux :

- facebook.com/eclasse.be
- twitter.com/eclasse_be
- instagram.com/eclasse.be

Téléchargez le dépliant de présentation : enseignement.be/download.php?do_id=15791

Des guides pour mettre en place les interactions

Les outils numériques de communication entre les parents et l'école à destination des chefs d'établissement de l'enseignement obligatoire contient une analyse des pratiques de communication numérique d'établissements scolaires de la FW-B ainsi que des conseils et des points d'attention incontournables.

Comprendre et appliquer le RGPD en classe – guide pratique aide les membres des personnels éducatifs à respecter le Règlement général de protection des données (RGPD) et le droit à l'image.





© PROF/FWB

Quelles histoires... de l'art !

Cette année scolaire, la Maison des cultures de Molenbeek a invité des élèves de 4^e primaire à créer leurs propres œuvres vidéo au départ de grands chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art.

Ce matin d'un lundi de février, la vingtaine d'élèves d'une classe de 4^e primaire de l'école n°17 Les Tamaris, de Molenbeek, entrent à la Maison des cultures et de la cohésion sociale de Molenbeek (MCCM) ⁽¹⁾ pour commencer « leur » semaine de « classe urbaine ». Beaucoup d'écoles molenbeekoises envoient en effet des élèves passer leur séjour pédagogique à la MCCM, et cette année, avec un « plus » : son nouveau musée numérique Micro-Folie.

Le concept des Micro-Folies a commencé à se concrétiser en 2017, à Sevran, en Seine-Saint-Denis : c'est là que, pour la première fois, un espace culturel réel a accueilli un espace culturel virtuel gigantesque, comprenant, entre autres ressources, une collection dématérialisée de plus de mille œuvres d'art réunies à l'initiative du Parc et de la Grande Halle de la Villette ⁽²⁾. Depuis, les espaces Micro-Folies se sont multipliés en France et dans le monde, chacun avec son ancrage territorial et ses déclinaisons propres. La MCCM est la seule à en proposer un en Belgique et

il est accessible au public le plus large, gratuitement (lire ci-contre).

Regarder un tableau

C'est dans la salle sombre de cette Micro-Folie molenbeekoise que se retrouvent nos élèves de l'école des Tamaris, assis en rond devant un grand écran, chacun muni d'une tablette.

Ils font partie d'une « promotion » de quatre classes de 4^e primaire qui auront chacune à réaliser une vidéo, tout en menant des collaborations entre elles. Ces quatre vidéos porteront sur quatre tableaux, choisis parmi une sélection de 30 œuvres issues de la collection Micro-Folie par les animatrices du projet. Les élèves des Tamaris ont choisi *Les Vieilles*, un tableau de Francisco de Goya, tandis que leurs homologues d'une autre classe de l'école Les Tamaris et de l'école n°1 La Rose des vents ont jeté leur dévolu sur une estampe de Hokusai, un tableau de Fernand Léger et une amphore panathénaique.

Du fait du soutien du programme de la Cocof « La culture a de la classe »⁽³⁾, les animatrices du projet sont deux : Carla Fontes, agrégée d'histoire de l'art et responsable des projets de médiation culturelle à la MCCM et Lucie Burton, artiste et ex-institutrice.

« Pourquoi avez-vous choisi de travailler sur le tableau Les Vieilles, de Goya ? » demande M^{me} Fontes au jeune auditoire. « Parce que c'est bizarre », répond l'une. « Glauque » ajoute un autre et que : « On se demande ce que va faire le monsieur derrière ». On zoome donc sur le « monsieur derrière » : il tient un balai, mais on voit aussi qu'il porte des sortes d'ailes dans son dos, qui est-ce ? « Vous lisez Harry Potter ? » « Oui », hurlent en cœur les enfants. « C'est Chronos, le dieu du temps. »

Autre exercice : « Imaginons qu'on soit Goya. Par rapport à la scène qu'on peint, est-on près ou loin ? » « Moyen », jugent les élèves qui, mine de rien et de fil en aiguille, enregistrent les différentes composantes qui font un tableau : sujet, profondeur de champ, ligne de fuite, lumière, couleurs...

Vivre un tableau

Parmi leurs activités de la matinée, les enfants visionnent une vidéo consacrée au tableau par la série Enquête d'art, de France 5⁽⁴⁾. Et là, surprise ! On découvre que Goya a peint un autre tableau, présentant des similarités avec celui appelé *Les Vieilles* ou *Le Temps*, et intitulé *Les Jeunes* ou *Jeune femme lisant une lettre*. Les a-t-il conçues comme une paire ou se cache-t-il derrière une ruse de marchand pour vendre les deux tableaux à la fois ? Et ces petits caractères, « X23 », peints en bas du tableau, que pourraient-ils bien signifier ?

Les lumières rallumées, les enfants discutent de ce qu'ils ont appris, s'enflammant pour tant de mystères...

L'après-midi, c'est une autre paire de manches. Ils doivent mimer eux-mêmes des scènes représentées dans des œuvres. Pour le tableau *Le Tricheur à l'as de carreau* de Georges De La Tour, les volontaires se pressent, mais quand il s'agit des *Trois Grâces* de Raphaël, les garçons s'écrient : « Oh, non, non... »...

Durant leur semaine de classe urbaine, les élèves ont été accompagnés par leur institutrice, Coralie Fayt, et par M^{me} Daphné, éducatrice-animatrice à l'école. On demande à la première comment ses élèves ont choisi *Les Vieilles* parmi les tableaux qui leur avaient été proposés. « Ça s'est discuté et voté dans notre Conseil coopératif et citoyen », explique-elle. « Les Vieilles l'a emporté à une voix près contre une œuvre abstraite. »

L'enfance de l'art

La semaine se termine, on enregistre les vidéos. Un studio est monté dans une des salles de la MCCM, et dans d'autres, M^{me} Fayt et M^{me} Daphné s'activent à habiller, maquiller et coiffer leurs élèves pour jouer la reine, la servante ou Chronos, pour les scénettes dont ils ont écrit les scénarios et les dialogues.

Résultats ? Trois courtes vidéos à regarder sur Youtube⁽⁵⁾, et elles méritent le détour.

Pour M^{me} Fayt, une expérience dont elle ne s'attendait pas à ce qu'elle soit aussi riche en termes d'apprentissages et de développement des compétences de ses élèves : éveil artistique, vocabulaire, amélioration de l'expression verbale et de leur confiance en eux... Sans compter l'exploitation de multiples occasions offertes par le contexte : lire un plan pour rejoindre la MCCM en transports en commun, utiliser un ordinateur pour consigner des dialogues... Et pour Madame Fontes, qui avait intégré Micro-Folie pour la première fois dans le cadre des animations qu'elle mène, la confirmation que les enfants ont en eux les dispositions nécessaires pour appréhender une œuvre d'art. Un potentiel qui ne demande qu'à être encouragé et exercé. ●

Monica GLINEUR

(1) www.lamaison1080hethuis.be

(2) lavillette.com/page/micro-folie_a405/1

(3) spfb.be/lacultureadelaclasse

(4) playtv.fr/programme-tv/187370/enquete-d-art

(5) www.youtube.com/watch?v=QzfpZlCZrlo ;

www.youtube.com/watch?v=e6XroY2spnl

et www.youtube.com/watch?v=314cy22RPgk

Découvrir la Micro-Folie à Molenbeek

La Maison des cultures et de la cohésion sociale de Molenbeek-Saint-Jean, dont la Commune avait lancé le projet en 2001, a élargi son offre au fil du temps et y a intégré son musée numérique Micro-Folie fin 2018.

Celui-ci est accessible à tous les publics, gratuitement, mais sur demande exclusivement. Ces demandes de réservation, individuelles et de groupes, sont à communiquer à l'adresse reservation.micro-folies.com.

Si le programme de Classes urbaines dont notre reportage ci-contre rend compte est réservé aux écoles molenbeekoises, différentes formules permettent aux élèves de toutes les écoles de visiter la Micro-Folie, à travers des ateliers pouvant être couplés ou non avec la visite du musée communal d'histoire locale, le MoMuse. Et les enseignants peuvent se faire guider dans l'offre des animations et des ressources pédagogiques possibles.

Renseignements : cfontes@molenbeek.irisnet.be, 02/412 12 41 ou 02/415 86 03.

« Le lieu de base de l'apprentissage de la démocratie, c'est la classe »

Avec *L'École de l'impossible*, le cinéaste Thierry Michel cosigne un nouveau documentaire sur une école. Ici, une école secondaire offrant à ses élèves précarisés un cadre bienveillant.

En 2017, Thierry Michel a réalisé avec Pascal Colson le film *Enfants du hasard*, multi-primé et encore régulièrement projeté dans nos écoles ⁽¹⁾. Il a consacré un deuxième documentaire à la vie d'une école, en encadrement différencié, *L'École de l'impossible*, co-écrit avec Christine Pireaux. Terminé en décembre, il devait sortir en salles en avril. Les circonstances en ont décidé autrement. Il parle ici de ce film, sur lequel *PROF* reviendra à sa sortie.

PROF : Comment est né *L'École de l'impossible* ?

Thierry Michel : Après avoir fait *Enfants du hasard* sur des petits-enfants de mineurs, dans le nord de Liège, j'avais envie de faire un film sur les enfants de sidérurgistes, dans le sud de Liège, à Seraing, commune emblématique de la sidérurgie wallonne.

Le hasard a aussi joué, car c'est en filmant la démolition du haut-fourneau de Seraing pour un film sur l'histoire industrielle liégeoise que j'ai fait la connaissance du Collège Saint-Martin. L'école jouxait ce haut-fourneau et son directeur nous a permis d'installer une caméra dans une des classes. Ainsi, au départ d'un film sur le passé, je me suis lancé dans un film sur le présent, à travers une génération qui m'interpelle beaucoup, celle des adolescents.

J'ai découvert que les élèves du Collège Saint-Martin n'étaient pas des enfants de sidérurgistes, et rarement de travailleurs. Dans cette zone de déshérence industrielle, la plupart sont en effet issus de familles en situation précaire, au chômage ou dépendant de l'aide sociale. Comment ces jeunes se situent-ils, comment vont-ils se construire et en quoi l'école, qui est un milieu de culture collective,

va pouvoir les aider ? Ces questions étaient à l'origine du film.

Comme dans *Enfants du hasard*, le film plonge le spectateur à la fois dans la vie de l'école et dans celle des élèves...

Dans les deux cas, les élèves sont saisis à des moments importants de l'existence, et ce dans le cadre de l'univers scolaire. L'univers des *Enfants du hasard* est celui d'une petite école au public assez homogène, issu de l'immigration turque venue travailler dans les mines de charbon, et de sa classe de 6^e primaire constituée d'élèves à un âge charnière. C'est un peu un film sur la fin de l'enfance, de l'innocence de l'enfance...

Dans ce film-ci, on est dans une école avec quelque 400 jeunes de dix-sept nationalités différentes, provenant pour beaucoup d'immigrations récentes, vivant dans des quartiers défavorisés, avec des problèmes familiaux et des parcours scolaires difficiles, et qui viennent à l'école avec quelque chose de lourd dans leur bagage. Ce sont des adolescents en pleine maturation, avec leurs conflits identitaires et leurs espérances, ayant à se construire comme jeunes adultes.

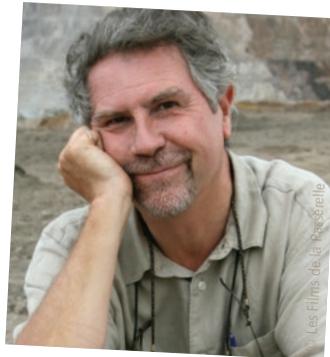
Donc à un « carrefour de vie » ?

Oui, c'est une belle formule, elle est prononcée par un professeur de l'école au cours du film. Il confronte un élève à ses défaillances et lui dit : « *Écoute, tu es à un carrefour de vie !* » Et je pense qu'à ce moment, le film montre combien l'école est essentielle, encore plus pour ces enfants qui ne sont pas ceux de classes aisées.

EN DEUX MOTS

Thierry Michel est cinéaste, photographe et journaliste.

Entré à la RTBF en 1976, il y a réalisé de nombreux reportages de par le monde, puis passera au cinéma avec des longs-métrages de fiction et documentaires, dont *Enfants du hasard* et une série de documentaires réunis dans la Collection Congo-Zaïre, 1990-2015 (*Mobutu, Roi du Zaïre, Congo River, Katanga business, L'homme qui répare les femmes...*), éditée par Les Films de la Passerelle.



Ancien professeur à l'Institut des Arts de Diffusion, il enseigne le « cinéma du réel » à l'université de Liège. Il est l'auteur de livres de photos/texte sur l'Afrique et dirige, à travers le monde, des séminaires sur l'écriture et la réalisation documentaire.

D'autant que cette école apparaît comme une de celles de « la dernière chance » ?

Oui, c'est une école qui accueille ce qu'elle-même appelle des « bras cassés ». Elle accepte une population dont beaucoup d'autres ne veulent plus et essaie d'offrir des perspectives d'orientation à des jeunes disposant au départ de peu de chances. Certains y sont parce que l'enseignement est obligatoire ; d'autres, ayant dépassé l'âge de l'obligation scolaire, y vont car il en va de leur dernière chance de décrocher un diplôme.

La manière d'agir avec les jeunes de cette école est celle d'une approche bienveillante, attentive à la situation de chacun, tout en les cadrant et les éduquant au respect de règles collectives. Cela ne réussit pas pour tous les élèves : il y en a aussi dont l'école a dû se séparer.

Faire de l'école de l'impossible celle du possible, c'est tout l'enjeu ?

Oui, on voit bien dans le film qu'il y a des jeunes pour qui l'école va être une planche de salut, un tremplin pour se construire. C'est notamment le cas d'une des élèves parmi ceux que j'ai plus particulièrement suivis. Elle a tous les handicaps pour ne pas réussir – un drame familial terrible, deux ans de privation de scolarité – mais elle veut surmonter, réussir son parcours scolaire et aller à l'université. À un professeur qui a eu un rôle important dans son évolution, elle dit vouloir quitter le collège pour un établissement plus renommé. Il l'encourage, puis souligne en conseil de classe ce qui fait problème : « *Si les bons élèves nous quittent, il nous restera les autres...* ». Cela dit bien qu'il y a des inégalités scolaires qui sont loin d'être résolues.

Pourquoi avoir terminé le film par cette citation du pédagogue français Philippe Meirieu, « La pédagogie est un sport de combat contre la fatalité et l'injustice » ?

Cela m'est apparu, en voyant le directeur, les professeurs et les éducateurs se confronter tous les jours à cette dure tâche d'essayer de créer un esprit collectif, mais surtout de donner du sens à la vie de ces jeunes, et de les aider à sortir du marasme, dans des conditions difficiles.

On voit dans le film que pour les élèves aussi, l'école est « sport de combat ». Même au sens littéral puisque certains pratiquent la boxe...

Et ce sont des filles, en plus... Ce film casse aussi une série de stéréotypes. C'était pour moi une découverte : ces filles qui font



des sports de combat, qui affirment leur homosexualité, c'est quand même d'une force incroyable... Donc, on voit bien qu'il y a une énergie et que tous ces jeunes portent en eux quelque chose – que l'école ne soupçonne pas toujours.

Le terrain est fertile, mais il faut creuser, c'est ça qui est difficile pour les professeurs : comment, à la fois, tenir compte des individualités, aller chercher chez chacun quel est son ressort pour faire se déclencher une dynamique positive mais en même temps, garder l'idée du collectif, une discipline et une solidarité aussi, basée sur l'écoute réciproque. Le lieu de base de l'apprentissage de la démocratie, c'est la classe.

Il y aussi des séquences dans le film où l'on sent chez les élèves des frustrations ou des pulsions destructrices...

Cette violence latente resurgit à deux moments. À l'occasion du cambriolage d'une station-service qui aboutit à la mort d'un des agresseurs, ils s'identifient à cet agresseur parce que c'est un ancien de leur école, un garçon de leur génération...

L'autre séquence, c'est au cours d'un débat qu'un professeur organise à propos de deux policières tuées à Liège par un ex-détenu radicalisé, où l'on voit qu'aucun élève ne marque de l'empathie pour les victimes. S'exprime là une rancœur profonde, non vis-à-vis de l'école mais de la société, et le professeur doit recadrer ses élèves. Mais heureusement l'école est là pour que le débat ait lieu, pour que la parole puisse se dire et pour que le travail pédagogique sur les valeurs fondamentales d'une société puisse s'exercer. ●

Propos recueillis par
Monica GLINEUR

.....
⁽¹⁾ Accessible via www.laplateforme.be, la vitrine de promotion des films de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui propose un catalogue important de films belges, tous genres confondus, produits de 1980 à aujourd'hui. Les enseignants peuvent s'y inscrire gratuitement.

Covid-19

Comment agir avec les élèves ?

Face à la crise sanitaire, le psychopédagogue Bruno Humbeek invite les enseignants à traduire les messages des virologues en messages de pédagogues.

Titulaire d'un Master européen de Recherche en Sciences de l'Éducation et d'un doctorat en Sciences de l'Éducation, Bruno Humbeek est actif à la fois en tant que psychopédagogue et en tant que directeur de recherche au sein du service des Sciences de la famille de l'Université de Mons⁽¹⁾. Il s'est manifesté dans cette crise avec des mots d'apaisement et en valorisant des « pédagogies douces », tant à l'égard des parents que des enfants et de l'école.

PROF : Pourquoi, dans le cadre du déconfinement partiel et progressif mis en œuvre à partir du 18 mai, avoir plaidé pour laisser aux parents la liberté de remettre leur enfant à l'école ou non ?

Bruno Humbeek : Une pandémie est en soi un monde brutal, qui inquiète tout le monde, au présent et par rapport à l'avenir. Cette angoisse généralisée, elle existe chez les parents, les enseignants, les élèves. C'est vraiment important, dans ce contexte, de ne pas se brutaliser soi-même et de ne pas brutaliser les autres.

C'est, sans doute, chez les parents que l'angoisse est la plus forte et dans ce climat d'incertitudes, il leur appartient de prendre la décision à travers l'examen de la question de ce qui leur semble juste, bon, et utile pour leur enfant. Et, bien entendu, en écoutant celui-ci.

Ne pas s'obliger, et ne pas obliger autrui, ne pas vouloir forcer...

Pour le moment, l'école organise doucement et prudemment son retour dans le paysage des familles. La Fédération Wallonie-Bruxelles a agi avec beaucoup de sagesse en décidant qu'il n'y aura pas de matières nouvelles pendant cette période. L'école est

un bateau, elle n'a pas vocation à rester à quai mais la remise en mouvement du bateau école doit se faire progressivement et avec douceur.

Mais on sait aussi que l'école représente un filet pour certains enfants...

Ça, en effet, c'est une catastrophe ! La circulaire l'identifie en demandant aux écoles de faire le « monitoring » des élèves, un mot peu heureux, car il est question de prendre contact individuellement avec chaque élève et chaque famille de façon à s'assurer que tout se déroule le mieux possible.

C'est le rôle de l'école et celui des communautés éducatives qui doivent se mobiliser avec elle, les CPMS, les AMO etc., pour que l'école ne se sente pas isolée dans cette remise en lien. Et il faut souligner au passage que les écoles ont mis en place des choses extraordinaires pendant le confinement.

Je pense qu'il faut aussi préparer l'avenir pour les familles plus vulnérables en s'attaquant à la fracture numérique. Aujourd'hui, aller à l'école sans ordinateur, sans connexion, sans espace personnel, c'est comme aller à l'école sans cartable hier.

Dans l'enseignement fondamental, comment les enseignants peuvent-ils accompagner au mieux leurs élèves ?

Ce qui angoisse les enfants, ce n'est pas d'être infectés par le virus mais d'en être vecteurs. L'enseignant doit trouver les mots, les attitudes et conduites par lesquelles l'enfant peut concrétiser cette forme d'« amour paradoxal » qui nous conduit à respecter une distance des autres, non pas en dépit du fait que nous les aimons mais précisément parce que nous les aimons.

En parlant de « gestes-barrières », les virologues ont fait leur travail mais c'est



Ad qui a que eliqui cum
exerum ditatus.
Bitat. Tat. Ebitatiusae nus
mo tem voloreiumqui

maintenant aux enseignants de choisir des manières de faire et de dire adaptées aux enfants. Par exemple, en employant la douceur, comme « *gestes-protecteurs* » qui évoquent davantage, aux oreilles d'un enfant, en quoi consistent ces comportements qui font qu'en se protégeant soi-même, on protège également les autres.

Un enfant s'imagine difficilement effectuer des mouvements qui le transforment en « barrières », mais il sait ce que signifie « protéger » et « se protéger ». Il vaut sans doute mieux parler de ce qui protège (se laver les mains, éternuer dans son coude, garder une distance physique etc.) qu'évoquer ce qui fait obstacle.



Concernant le masque ?

Il n'est pas un frein à la communication. On peut sourire avec un masque, la communication est dans les yeux. On peut aussi personnaliser les masques, pour enlever le côté dramatique des choses, c'est-à-dire montrer qu'on prend au sérieux les choses sans se montrer grave.

Et par rapport aux adolescents ?

Il y a une caractéristique, chez les adolescents, qui est le sentiment d'invulnérabilité. Ça veut dire qu'il y a tout un travail de conscientisation à faire, qu'ils voient ce que produit le virus. J'avais été marqué par un reportage fait par la RTBF sur un service d'urgences dans une clinique à La Louvière : pourquoi pas le leur monter ? ●

Propos recueillis par
Monica GLINEUR

⁽¹⁾ Voir le site www.outilsderesilience.eu

yapaka.be

Des ressources pour enseignants

Pendant cette crise liée à la pandémie Covid-19, Yapaka, cellule de coordination de la prévention de la maltraitance des enfants en Fédération Wallonie Bruxelles, met à disposition une série de ressources à l'attention des professionnels de l'enseignement, de l'enfance et de la jeunesse. Son site www.yapaka.be enregistre de nouvelles ressources en permanence.

Des ressources adaptées, sous forme de fiches sur la reprise de l'école après le confinement viennent d'être publiées : une fiche-ressources par cycle, à destination des enseignants du maternel, du primaire et du secondaire.

► www.yapaka.be/page/fiches-reprise-de-lecole-apres-le-confinement-ressources-thematiques-pour-les-enseignants

Le site contient des ressources pour les professionnels et pour informer les familles. Il permet aussi d'inscrire sa classe dans un projet.

Pour les professionnels

Plus de 100 capsules vidéos qui abordent les questions liées à l'école, au développement de l'enfant, au port du masque avec les plus petits, à l'alliance éducative qui doit trouver d'autres formes pour aider l'enfant à grandir...

Des conférences disponibles en podcast sur des sujets comme les adolescents, les différents temps d'une crise, l'alliance éducative...

Pour aider les familles

Le message engageant les parents à rester en lien avec les professionnels qui sont restés disponibles dans d'autres configurations (par téléphone, vidéo...).

Un livre gratuit à télécharger : *Faire famille au temps du confinement. Quelques points de repères*, de Daniel Coum.

Des activités gratuites à faire avec les enfants chez soi, proposées par tranche d'âge, via une page *Parents-enfants confinées, comment ne pas péter les plombs*.

Avec la classe

Les enfants ont l'occasion de s'exprimer avec leur classe dans le cadre du projet *Une Vie de Chien ?...* en confinement. Les premières capsules sont déjà disponibles en ligne. Vous êtes invités à rejoindre le projet avec votre classe.

► www.yapaka.be/page/videos-une-vie-de-chien-en-confinement

En se créant un compte, on peut participer au site (poster des commentaires, des événements, demander des documents, etc.), mais aussi être informé des nouvelles ressources par courriel.

Quelles écoles pour demain ?



MAINGAIN A., *Quelles écoles pour demain ? Construire ensemble un enseignement humain, inclusif et ouvert sur le monde*, Mardaga, 2019.

Alain Maingain, qui fut notamment enseignant puis directeur avant d'être chef de cabinet adjoint auprès des ministres de l'Éducation entre 2009 et 2014, a publié *Quelles écoles pour demain ?*, sous-titré *Construire ensemble un enseignement humain, inclusif et ouvert sur le monde*.

Se basant sur un matériel varié (situations vécues, témoignages, positions politiques, références à des auteurs ou à des chercheurs, etc.), le livre développe des réflexions dans le cadre d'un périmètre défini : celui de l'enseignement secondaire. Le propos n'est pas d'aborder l'enseignement fondamental voire l'enseignement spécialisé.

Dans la première partie, baptisée *Réminiscences*, l'auteur fait part de son vécu personnel, de ses expériences professionnelles ainsi que de son parcours culturel. Dans la seconde, intitulée *Débats*, l'auteur traite de thématiques autour des politiques d'éducation et d'enseignement telles que l'exercice de l'autorité, le culte contemporain de l'autonomie, la culture du redoublement ou encore

les questions du pilotage global et local du système éducatif. *Les Orientations* constituent la partie finale du livre. Alain Maingain expose des dispositifs, des pistes et des choix politiques à poser afin de faire émerger l'école de demain. Parmi ces éléments, il est possible de pointer la mise en perspective du savoir, le renforcement de la posture de médiateurs de l'enseignant-éducateur, le développement de compétences socio-affectives, la multiplication des contacts réguliers avec la biosphère, l'instauration d'une posture bienveillante ou l'éducation au religieux et du religieux.

Au final, *Quelles écoles pour demain ?* soulève des questions incontournables : quels types d'élèves veut-on ? Quel est le sens de l'école ? Quelles sont ses finalités ? L'auteur y répond en proposant une pédagogie humaniste garante d'une culture commune et assurant une formation générale pour le plus grand nombre. •

G. L.

Plans de pilotage : essai de réflexivité collective



Plans de pilotage. Essai de réflexivité collective, étude coordonnée par Thomas Michiels, Changements pour l'Égalité, 2019. <changement-egalite.be/Plans-de-pilotage>

Le mouvement Changements pour l'Égalité (CGé) publie une étude sur les plans de pilotage, qui visait à vérifier si les plans de pilotage sont un levier de réduction des inégalités scolaires.

« Notre intention a été d'être le plus possible au cœur des interactions, en se confrontant aux étapes d'élaboration et négociation des plans, en rencontrant leurs acteurs et réfléchissant avec eux aux difficultés rencontrées, ainsi qu'à la manière d'amener des changements favorables à la réduction des inégalités. »

Les auteurs ont rencontré des enseignants, directions, conseillers pédagogiques, agents PMS et représentants de PO relevant de différents réseaux, mais aussi des DZ et DCO.

Ils ont également travaillé avec une soixantaine de conseillers pédagogiques, « dans le cadre d'un dispositif de formation organisé par CGé » analysant avec eux des « incidents critiques rencontrés dans le suivi des plans ».

En conclusion, l'étude pointe la diversité des processus et met l'accent sur « certains de ses nœuds : temps court, sens du travail, enjeux relationnels, externalisation et décalages ». L'objectif est de « mettre en lumière ce qui a pu se jouer comme obstacles importants pour les uns et ce qui pourrait se rejouer ailleurs pour d'autres », puis d'émettre quelques propositions « pour agir sur les inégalités à partir des plans de pilotage ». •

D. C.

« L'école de la chance »

Dans le 119^e Cahier de Recherche du Girsef, Jean Hindriks & Matéo Godin définissent l'école de la chance comme une école qui réussit le double test d'efficacité et de mobilité sociale.

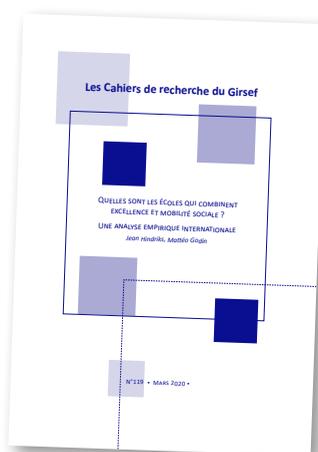
Dans *Quelles sont les écoles qui combinent excellence et mobilité sociale ?*, Jean Hindriks & Matéo Godin introduisent le concept de l'école de la chance, afin de déterminer la proportion d'écoles de la chance dans la Communauté française et la Communauté flamande en Belgique, et de ressortir les caractéristiques communes à ces écoles, sur la base d'une comparaison internationale.

Selon Jean Hindriks et Matéo Godin, l'école de la chance est une école qui réussit le double test d'efficacité et de mobilité sociale. Une école qui combine l'excellence et l'égalité des chances. Les auteurs montrent par cette étude qu'on a trois fois moins de chance d'avoir une école de la chance en Communauté française qu'en Communauté flamande.

Cette asymétrie pose question sur l'écart de niveau entre élèves flamands et francophones et sur les chances de mobilités ascendantes entre ces deux systèmes scolaires. Ils adhèrent à l'idée selon laquelle « là où les enseignants ont des attentes élevées vis-à-vis de leurs élèves, toutes choses égales par ailleurs, les résultats sont meilleurs ». Et ils mettent en lumière la promotion de la mobilité sociale ascendante des élèves socialement défavorisés à travers l'organisation sociale et pédagogique de certaines écoles.

En ouvrant de nouvelles perspectives de recherches, ce travail aborde la question d'intégration sociale et de gouvernance pédagogique dans les écoles. Il souligne néanmoins qu'il serait possible pour une école de réussir le double test d'efficacité et d'équité

en sélectionnant les élèves forts par diverses stratégies plus ou moins explicites.



La première section de leur travail, consacrée à la mobilité sociale, illustre une grande variance de la mobilité sociale entre écoles et confirme ainsi une corrélation inverse entre la mobilité sociale d'une classe socio-économique d'une école et sa composition sociale moyenne (c'est-à-dire le rang social de l'école).

La deuxième section aborde la notion d'efficacité d'une école. Par elle, les auteurs affirment qu'il y aurait de bonnes raisons de penser que la répartition des élèves entre écoles, même sous le contrôle de l'indice socio-économique, ne se fait pas de manière aléatoire.

La troisième section centrée sur l'application des notions de mobilité sociale et d'efficacité au niveau belge, a pu établir qu'en tenant compte de l'appartenance des écoles dans les réseaux libre ou officiel, on constate une mobilité sociale plus élevée dans le réseau officiel que dans le réseau libre pour chaque Communauté linguistique.

La quatrième section analyse les caractéristiques communes de ces écoles. Deux facteurs sont significativement liés à l'école de la chance à savoir : la composition sociale et la mixité sociale. ●

G. L.

(1) *Les Cahiers de Recherche du Girsef*, n° 11, mars 2020. uclouvain.be/fr/chercher/girsef/les-cahiers-du-girsef.html

Pédagogies actives

À qui et à quoi se réfère-t-on quand on parle de pédagogie active ? À Montessori, à Steiner, à la pédagogie du projet... Le n° 245 de *Traces*, la revue de Changements pour l'Égalité, consacre son dossier à ces pédagogies. « On s'est surtout demandé comment faire pour qu'en faisant, tous apprennent, et pas seulement ceux qui, de connivence avec le prof par leur milieu socioéconomique, ont décelé l'apprentissage caché derrière l'action. » changement-egalite.be/TRACeS-245-Pedagogies-actives

Enseignement pilarisé ?

Caroline Sägesser a publié dans la revue *Politique* (n°110) Enseignement : déconfectionnalisation mais toujours bien pilarisé, article repris dans *Les @nalyses du CRISP en ligne* (1/12/2019 - www.crisp.be). L'auteure observe que si « les écoles catholiques belges suivent le mouvement long de sécularisation de la société, elles n'en demeurent pas moins encore significativement structurées par les piliers ».

DUPALA -

D'un prof à l'autre

Des enseignants de la catégorie pédagogique (option français) de la Haute École HELMo Sainte-Croix ont créé *DUPALA - D'un prof à l'autre*, revue de didactique du français actualisée cinq fois par an par des articles sur le sujet. Objectif : présenter aux enseignants (fin du primaire/secondaire) des ressources et dispositifs considérés comme porteurs d'apprentissages. dupala.be

Dossiers du CRISP gratuits

Le Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP) propose un accès direct à la version numérique de plus de trente Dossiers publiés au cours de ces vingt dernières années. <https://www.cairn.info> (encoder Dossiers du CRISP dans le moteur de recherche).

GoPéda : stop au gaspillage d'outils pédagogiques

Unis dans la vie, Delphine Roossens et Benoit Deby sont passionnés par le métier d'enseignant et très sensibles à la cause écologique. Ils ont lancé GoPéda, plateforme d'intermédiation dédiée à l'échange de matériels pédagogiques.

Le gaspillage de matériel scolaire est une problématique importante dans l'enseignement. C'est à partir de ce constat que Delphine et Benoit se sont lancés dans l'aventure GoPéda ⁽¹⁾. « Benoit est instituteur dans le primaire. Je l'ai également été pendant deux ans avant d'enseigner l'alphabétisation en promotion sociale », nous explique Delphine.

« Tout au long de notre carrière d'enseignant, nous devons acquérir et accumuler du matériel pédagogique pour nos classes. Surtout en maternelle ou encore en 1^{re} et en 2^e primaire. Du matériel qui peut être très couteux, car nous sommes obligés de l'acheter neuf. Bien souvent, on l'utilise le temps nécessaire et ensuite il finit dans un grenier faute de pouvoir lui donner une seconde vie. D'autre part, de nombreux parents accumulent au fil des ans les manuels scolaires de leurs enfants et il n'est pas toujours simple de trouver une connaissance, un proche à qui les transmettre. »

Mais ce temps est révolu grâce à GoPéda. Benoit nous explique comment : « C'est très simple ! Cela

fonctionne plus ou moins de la même manière que des applications comme Vinted ou encore Ebay. C'est-à-dire que l'on met en relation un acheteur et un vendeur. Ce dernier doit simplement encoder son objet et indiquer son prix de vente. »

« Une fois le produit vendu, on se charge de fournir le bordereau de livraison au vendeur. L'acheteur et le vendeur peuvent également s'arranger entre eux pour se transmettre le produit en mains propres. L'inscription et la mise en ligne d'articles sont 100 % gratuits. Une petite somme est néanmoins prélevée lors de chaque transaction afin de couvrir les frais de

services, mais il ne s'agit là que de quelques centimes. »

Un concept unique puisque, même s'il existe une multitude de plateformes de ce genre, il n'en existe aucune spécialement dédiée à l'enseignement. Et à l'heure où les enjeux écologiques sont énormes, la création d'une plateforme permettant une économie circulaire dans l'enseignement arrive à point nommé. « Nous sommes très axés écologie avec Benoit », relance Delphine. « Nous serons les plus heureux si notre plateforme peut contribuer à préserver notre planète en favorisant le recyclage d'outils pédagogiques. »

Delphine et Benoit avaient également à cœur d'amener une dimension sociale à leur projet. Un pourcentage de chaque transaction est ainsi reversé à l'association Proma ASBL qui soutient l'éducation des enfants et des adultes en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique.

La plateforme est d'ores et déjà disponible en ligne, mais le travail des deux co-fondateurs ne s'arrête pas là, comme nous l'explique Benoit : « Nous devons dans un premier temps faire en sorte qu'un maximum de monde entende parler de GoPéda afin qu'enseignants, directeurs et parents puissent en profiter. »

« Ensuite, nous aimerions lancer une application mobile pour coller au mieux à l'air du temps. Enfin, nous souhaiterions développer plus encore le concept et organiser des événements GoPéda qui seraient des véritables brocantes où chacun pourrait vendre son matériel pédagogique et ainsi lui donner une seconde vie. »

Vous avez du matériel pédagogique et vous ne savez pas quoi en faire ? Rendez-vous sur GoPéda ! •

Jayson PLÉ

⁽¹⁾ www.gopedacom



Delphine Roossens et Benoit Deby seraient très heureux si leur plateforme pouvait réduire l'impact environnemental en favorisant le recyclage d'outils pédagogiques.

Le Muséobus et les musées-valises

Dès qu'il le pourra à nouveau, le Muséobus se remettra en route avec son exposition itinérante. Et ses musées-valises peuvent être empruntés gratuitement.

Entre autres actions, la Direction du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles propose deux services gratuits aux enseignants et écoles : le Muséobus et les musées-valises ⁽¹⁾.



Jusque juin 2021, le Muséobus peut venir dans les écoles avec l'exposition *C'est quoi l'agriculture ?* et ses animations.

Le Muséobus est une salle d'exposition itinérante aménagée dans un camion semi-remorque qui se déploie et s'installe pour une journée dans la cour d'une école ou sur la place d'un village.

Il présente des expositions d'une durée de 18 à 24 mois, créées au départ de prêts de musées, et conçues pour le milieu scolaire.

L'exposition qui était en circulation avant les mesures liées à la pandémie de Covid-19, *C'est quoi l'agriculture ?*, prévue jusqu'en juin 2021, devrait reprendre la route dès que possible. Elle a été réalisée par l'équipe du Muséobus, qui a travaillé en partenariat avec de nombreuses institutions.

Les activités proposées permettent de définir le sujet à partir de documents (objets authentiques, maquettes, moulages, photos, dessins, carte interactive, montages vidéo et informatique...) et de les intégrer de manière didactique dans un contexte social, culturel et historique.

La venue, l'accès et les visites guidées sont gratuits. En une journée, le Muséobus peut accueillir de 3 à 5 groupes de 25 élèves à partir de la 3^e maternelle ⁽²⁾.

Musées-valises

Les musées-valises sont des coffres (+/- 100 cm de haut sur +/- 50 cm de largeur et de profondeur, sur roulettes) contenant des objets authentiques prêtés par des musées, des moulages, des maquettes, des jeux, de la documentation variée illustrant un thème.

Il y en a actuellement six : *Sur les traces des premiers hommes, le Néolithique* ; *Les premiers sédentaires* ; *L'enfant égyptien hier et aujourd'hui* ; *Les Gallo-Romains* ; *La Grande Guerre au jour le jour* et *La guerre de 40 a bien eu lieu*.

Les enseignants et les futurs enseignants de tous les réseaux peuvent les emprunter gratuitement dans chaque province (moyennant caution), et pour 15 jours (en moyenne). Sur demande auprès des centres de prêt : 02 / 413 33 58 (Bruxelles et Brabant wallon), 064 / 27 37 84 (Hainaut), 04 / 275 49 75 (Liège), 061 / 21 56 14 (Luxembourg) ou 081 / 40 05 26 (Namur). ●

⁽¹⁾ www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=museobus

⁽²⁾ Contact : 081 / 40 05 26 ou museobus@cfwb.be.

Modèles de règlements-cadres

Les circulaires 7511, pour le libre confessionnel subventionné, et 7512, pour le libre non confessionnel subventionné, comportent en annexes les modèles règlements de travail cadres fixés par leurs commissions paritaires centrales respectives.

Ces modèles résultent des travaux entrepris par les partenaires sociaux à la suite de la publication du décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux Pouvoirs organisateurs.

Par arrêtés des 19 décembre 2019 et 20 février 2020, le Gouvernement a avalisé les décisions des commissions paritaires. Les circulaires invitent les Pouvoirs organisateurs soit à recourir à ces modèles-cadres dans l'élaboration de leurs règlements de travail, soit à mettre leurs règlements en conformité avec ces modèles-cadres, soit encore à mettre ce point à l'ordre du jour de leur Conseil d'entreprise/Instance de concertation locales.

.....
www.enseignement.be/circulaires

L'enseignement spécialisé accueille 4 % des élèves

En 2017-2018, l'enseignement spécialisé accueillait 4 % de l'ensemble des élèves inscrits dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comme le souligne la préface des *Indicateurs de l'enseignement 2019* ⁽¹⁾, un des sept objectifs d'amélioration de notre système éducatif, au travers du Pacte pour un Enseignement d'excellence est d'augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire. Et par là de diminuer la proportion d'élèves accueillis dans l'enseignement spécialisé.

Notre édition de juin 2014 ⁽²⁾ évoquait cet indicateur de l'édition 2013, qui pointait l'augmentation de ce pourcentage d'élèves dans le spécialisé, entre 1996-1997 et 2011-2012, par rapport à la population scolaire globale : de 0,6 à 0,7 % pour le maternel, de 3,9 à 5,2 % pour le primaire et de 3,7 à 4,5 % pour le secondaire.

Ces taux sont passés respectivement à 0,8 %, 5,2 % et 4,8 % en 2017-2018. Et cela même si le nombre d'élèves concernés n'a pas cessé d'augmenter. Ainsi, entre 1996-1997 et 2017-2018, le nombre d'élèves inscrits dans le spécialisé est passé de 1 020 à 1 338 en maternel (+46 %), de 12 799 à 17 853 en primaire (+39 %), et de 12 676 à 18 499 en secondaire (+46 %). Si les taux de fréquentation du spécialisé restent globalement

stables, c'est que la population scolaire globale a également crû.

Davantage d'intégration

Un autre indicateur de cette édition 2019 évoque la part des élèves en intégration, qui concernait 2121 élèves du spécialisé en 2013-2014, et 5 199 en 2017-2018.

Les enseignements de type 6 (déficiences visuelles) et 7 (déficiences auditives) sont ceux dont la part d'élèves en intégration est proportionnellement la plus élevée, plus de 30 % et un peu moins de 25 %. C'est le contraire pour les élèves des types 1 (retard mental léger) et 3 (troubles du comportement et/ou de la personnalité).

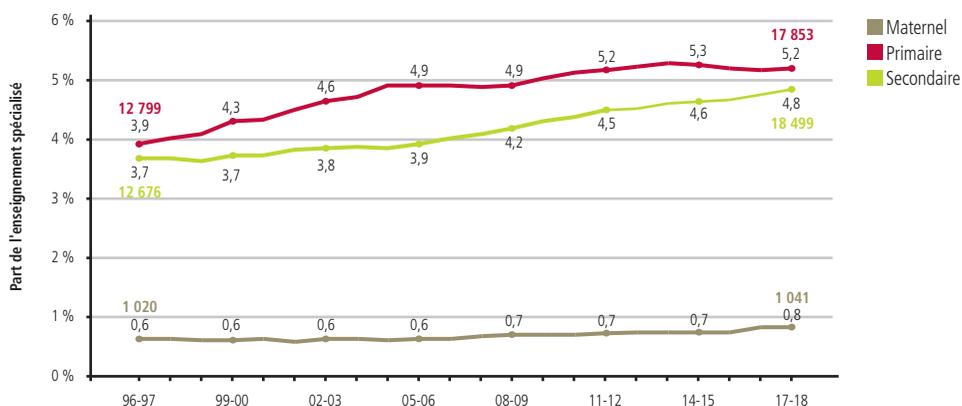
En nombres absolus, ce sont les élèves du type 8 (troubles des apprentissages) qui bénéficient le plus du dispositif d'intégration : ils étaient 890 en 2013-2014, et 2048 en 2017-2018 (soit près d'un quart de l'ensemble des élèves qui fréquentent le type 8). •

D. C.

⁽¹⁾ www.enseignement.be/indicateursenseignement

⁽²⁾ <http://www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=1126>

Évolution de la part de l'enseignement spécialisé, de 1996-1997 à 2017-2018



En 2017-2018, 4,8 % des élèves du secondaire étaient scolarisés dans l'enseignement spécialisé.

Source : Les indicateurs de l'enseignement 2013/2016/2019.
www.enseignement.be/indicateursenseignement

À PRENDRE OU À LAISSER

Le 4^e salon EvoluTIC aura lieu à Namur le mardi 20 octobre. Son thème : *Mon avenir et le numérique*. Cette édition s'adresse tout particulièrement aux jeunes, dans le cadre scolaire. Trois thématiques principales : se positionner par rapport au numérique ; agir pour ne pas subir, aujourd'hui et pour demain ; être un citoyen responsable actif critique, créatif et solidaire (CRACCS). Les détails via www.interface3namur.be/sensibilisation/evolitic

L'ASBL Loupiote est composée de professionnels du cinéma et de pédagogues qui développent des ateliers itinérants d'éducation au et par le cinéma dans les milieux associatifs et scolaires. Elle a évidemment dû annuler ses animations, mais les reprendra dès que possible. Et elle présente sur sa page Facebook ([loupioteasbl](https://www.facebook.com/loupioteasbl)) des films pour jeunes qu'elle juge intéressants. loupioteasbl.wordpress.com

La newsletter d'ErE-EDD (Éducation relative à l'environnement et au développement durable) est envoyée chaque mois à ceux qui s'y inscrivent. Les enseignants y trouveront une foule d'infos utiles et de liens vers des ressources. Pour la Région bruxelloise, s'inscrire via dominique.willemsens@reseau-idee.be ; pour la Wallonie, via evelyne.otten@spw.wallonie.be. Plus d'infos via accordcooperation.blogspot.com/p/etre-informe.html

Capito ! L'UCLouvain a lancé *Capito !* le podcast qui aide à comprendre. Chaque mois, un-e expert-e prendra le micro pour parler de sujets de société ou d'actualité et expliquer de manière simple et didactique la thématique. Disponible sur toutes les plateformes. uclouvain.be/fr/decouvrir/podcasts.html

Learn to be zen @ school propose en accès libre dix modules d'apprentissage en ligne, constitués d'une vidéo, d'une fiche pédagogique et d'outils. Le tout a été pensé, réalisé (dans le cadre d'un partenariat Erasmus+), testé et ajusté durant deux ans, puis validé par des acteurs de l'éducation dans des contextes différents. learntobezen.eu

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant a publié en décembre 2019 sa dernière étude sur *L'éducation aux droits de l'enfant à l'école. La situation en Fédération Wallonie-Bruxelles*, téléchargeable via lacode.be/etude-l-education-aux-droits-de-l.html.

Bubble est la communauté d'enseignants « éco-inspirants » de Bruxelles. Son événement phare est le Bubble Festival qui cette année a été reporté au mardi 20 octobre. www.bubble.brussels/bubble-festival ou page Facebook Bubble.

Les écoles et l'AFSCA est une brochure (téléchargeable) de huit pages éditée en 2015 par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, et mise à jour en juillet 2018. À quelles exigences doivent satisfaire les écoles ? Réponses via www.afsca.be/professionnels/publications/thematiques/ecoles.

Justice & Paix a conçu un dossier pédagogique (10 € + frais de port) permettant d'aborder la thématique des enjeux de l'exploitation minière. www.justicepaix.be (> Notre offre > Outils pédagogiques).

ERE & Transition était le thème des *Rencontres de l'éducation à l'environnement* organisée en mars 2019 par le Réseau Idée. Les vidéos et autres traces de ces Rencontres sont disponibles via www.reseau-idee.be/rencontres/2019.

L'ASBL Fedemot organise des journées de prévention à la sécurité routière, gratuites, pour les adolescents, au sein de ses infrastructures (à Angleur) ou dans les établissements scolaires de Wallonie. www.fedemot.be (onglet Écoles).

Le Sycomore, un service de Média Animation, a terminé en février sa trilogie *PHIL&CIT* axée sur les enjeux de consommation responsable, environnement, citoyenneté mondiale. Chaque outil gratuit est composé de quatre affiches, d'un carnet d'animation et de compléments pour aller plus loin. Téléchargeable via www.media-animation.be (entrer « Sycomore » dans le moteur de recherche) ou via www.sycomore.be.

PROF

en ligne

Retrouvez les articles publiés dans tous les numéros du magazine, mais aussi des compléments bibliographiques et d'autres reportages, via www.enseignement.be/prof.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse Magazine PROF - Local 4P16
Avenue du Port 16, 1080 BRUXELLES

www.enseignement.be/prof

prof@cfwb.be

Tél : 02 / 690 81 33 Fax : 02 / 600 09 64

Carte PROF Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via www.carteprof.be/contact.php

Rédaction Rédacteur en chef : Didier Catteau Journalistes : Patrick Delmée, Monica Glineur.

Mise en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement Fabrice Aerts-Bancken, Hafsa Benzouien, Lise Bruges, Quentin David, Claudio Foschi, Alain Faure, Éric Frère, Étienne Gilliard, Lise-Anne Hanse (présidente), Gérard Legrand, Hélène Lenoir, Jean-Michel Motte.

Vie privée Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable Lise-Anne Hanse
Avenue du Port 16, 1080 BRUXELLES

Impression Roularta Printing S.A.

Tirage 122 500 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54, 5000 - NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@le-mediateur.be

À PRENDRE OU À LAISSER

Le Réseau Idée a édité son répertoire de stage d'été « environnement & nature », consultable via www.reseau-idee.be/stages. Il conviendra évidemment de vérifier si le stage a bien lieu...

Destination Sciences : la Maison de la Laïcité de La Louvière propose depuis de nombreuses années des ateliers scientifiques dans les écoles primaires, via son programme *Destination Sciences*. Comme ces activités sont suspendues, dix fiches d'expériences faciles à réaliser en famille ont été produites. Elles sont adaptées aux 6-11 ans, et téléchargeables via www.laicite-lalouviere.be/LLouviere/actus

Le Forum des Jeunes est l'organe officiel de représentation des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il propose des animations gratuites qui ont pour but de former des citoyens responsables actifs critiques et solidaires (CRACS) : jeu de rôle qui met les élèves en situation de survie après une catastrophe climatique, activité sur les discriminations où les élèves recréent un tribunal pour juger des cas inspirés de la réalité animations sur le développement durable, la communication politique, l'égalité entre les genres... Contact : mickael.scaufilaire@cfwb.be. forumdesjeunes.be

L'Université populaire d'Anderlecht organise une école des devoirs trois jours/semaine. Elle cherche des bénévoles pour de la remédiation individuelle ou pour de l'encadrement de groupe. Contact : 02 / 3809 227 ou info@upa.brussels. universitepopulairedanderlecht.be

Émile, petit résistant de Lasne est le 4^e livre réalisé par les élèves de 6^e primaire de l'école Saint-Joseph d'Ohain. Chaque fois, ils fondent leur roman sur des témoignages recueillis tout au long de l'année scolaire de personnes qui vivaient à Lasne à l'époque de la seconde guerre mondiale. Le protagoniste de leur livre, Emile, vit avec ses parents, frère et sœurs et grands-parents dans une petite ferme à Ohain. Mais la guerre éclate... Outre les témoignages, un volet éducatif permet d'autre part au lecteur de découvrir les démarches effectuées par les élèves et leur enseignant. www.lecarregomand.be

La revue A.N.A.E. (pour Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant) consacre son 164^e numéro à la *prévention des troubles de développement du langage en collaborant dans les milieux éducatifs...* <https://www.anae-revue.com>. On y lira notamment un article sur l'implémentation du programme SOLEM (soutenir et observer le langage en classe maternelle) auquel ont participé

39 enseignant-e-s de 2^e maternelle. La revue a également mis à disposition en accès libre un « Padlet confinement » regroupant par thématiques près de 300 documents ou liens utiles notamment aux enseignants, et mis à jour quotidiennement. anae-revue.padlet.org/admin1114/lj2rw0fbd8

www.toutlemondelit.be est un site développé par les éditeurs « Jeunesse » avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'idée est de proposer des pistes pour prendre le temps de lire avec les enfants, 15 minutes par jour. Sa boîte à outils comprend des pistes pédagogiques.

Jeunes Pensées Pixels est un projet centré sur la question de la citoyenneté numérique et mené par l'ASBL C-paje avec les élèves de neuf écoles de la région de Liège. Jusqu'au 3 juillet puis à la rentrée, le site www.c-paje.be va exposer et partager les réalisations, témoignages et réflexions des enfants et des jeunes sur cette thématique. Au programme : chronophotographies, jeux vidéo, mash up, reportages photographiques, podcasts, interviews, fiches pédagogiques...

Mener un atelier théâtre, écrire et mettre en scène en classe : enseignant durant 27 ans puis conseiller pédagogique, aujourd'hui retraité, Christian Schandeler a créé le site christian-schandeler.wixsite.com/monsie à destination des enseignants ou animateurs désireux d'écrire et/ou mettre en scène une pièce de théâtre avec ses élèves... Il témoigne « *d'une expérience de 15 ans en matière de mise en œuvre d'un chantier théâtral, c'est-à-dire un projet d'écriture collective et de mise en scène d'un texte original dans le cadre scolaire.* »

L'évolution de la profession enseignante vue par les acteurs syndicaux : c'est le titre du 121^e Cahier du Girsef (avril 2020). Branka Cattonar et Vincent Dupriez ont analysé des textes produits par les principaux syndicats enseignants en relation avec deux réformes qui débutent ou vont débuter en Fédération Wallonie-Bruxelles : le Pacte pour un enseignement d'Excellence et la réforme de la formation initiale des enseignants. Accessible via uclouvain.be/fr/chercher/girsef

www.repit-solidaire.be est une plateforme destinée aux parents d'enfants malades ou porteurs d'un handicap, créée par des chercheuses de l'UCLouvain (avec l'appui de bénévoles). Objectif : créer du lien durant cette période difficile de confinement et mettre des informations concrètes et pratiques à leur disposition.



TAMAT, le Centre de la tapisserie

Le TAMAT, Centre de la Tapisserie, des Arts Muraux et des Arts du Tissue, à Tournai, accueille des collections permanentes constituées de prestigieuses tapisseries anciennes des 15^e et 16^e siècles, parmi lesquelles deux tapisseries arborant les armes d'Adrien de Croÿ, premier comte de Rœulx, reconnues en février comme Trésors par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

On y trouve aussi des œuvres plus modernes (de Dubrunfaut, Somville ou Deltour, membres du collectif Forces murales, qui insuffla un renouveau à l'art de la tapisserie). Le dernier étage permet d'aborder les démarches audacieuses et surprenantes de certains créateurs contemporains.

Outre la conservation, le TAMAT a pour missions la valorisation, la recherche scientifique, la restauration, la diffusion, la médiation et même la recherche artistique. En effet, huit artistes bénéficient chaque année d'une bourse et un atelier est à leur disposition, de même que l'accompagnement professionnel de deux conseillers artistiques. ●

D. C.

► carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=4267



Le Chemin de fer à vapeur des 3 Vallées

Le Chemin de fer à vapeur des 3 Vallées propose toute l'année (mais forcément plus d'ici fin juin), et sur réservation, le « Train des écoliers », pour les groupes de minimum 40 enfants : un voyage aller-retour en autorail diesel panoramique, entre Mariembourg et Treignes, et la visite du musée du Chemin de fer à vapeur.

Lors de la visite du musée, un guide explique l'histoire des premières locomotives à vapeur, leur fonctionnement, la naissance du chemin de fer, la révolution industrielle... Plus de 200 ans d'histoire que l'on découvre à travers ces machines magnifiques.

Un dossier éducatif est disponible (sur réservation) afin de pouvoir préparer la visite (site.cfv3v.eu/site/trains-speciaux/trains-des-ecoles).

Il est également possible de combiner ce « Train des écoliers » avec la visite des autres musées de Treignes, également partenaires de Carte PROF : musée du Malgré-Tout, Espace Arthur Masson ou Écomusée du Viroin (tarif sur demande au 060 / 390 948). ●

D. C.

► carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=2899

Le Musée d'Art Ancien

Le Musée Old Masters est le premier des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à avoir rouvert ses portes, le 19 mai dernier, mais il s'agit d'une réouverture partielle, assortie de mesures de prévention strictes.

Les visiteurs devront suivre un parcours déterminé sous forme de promenade à travers le musée, dont la collection couvre une période qui s'étend du 15^e au 18^e siècle.



La peinture des anciens Pays-Bas méridionaux forme l'essentiel de cette collection, avec des chefs-d'œuvre de Rogier van der Weyden, Hans Memling, Jérôme Bosch, Pieter Bruegel l'Ancien (avec des œuvres majeures telles que *La chute des anges rebelles* ou *Le dénombrement de Bethléem*). L'école flamande des 15^e au 17^e siècle est représentée par Peter Paul Rubens, Antoine van Dyck ou Jacques Jordaens, et les écoles française ou italienne par Simon Vouet, Philippe de Champaigne, Le Lorrain, Jusepe de Ribera, Giovanni Battista Tiepolo...

Les propositions de l'équipe éducative et culturelle des musées royaux est accessible via www.fine-arts-museum.be/fr (onglet Éducation). ●

D. C.

► carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=4085



CARTE
PROF

Les animaux ont la classe à l'Aquarium-Museum de Liège

L'Aquarium-Muséum, qui dépend de l'Université de Liège, est le centre d'excellence de la biodiversité animale en Fédération Wallonie-Bruxelles et le seul site de culture scientifique dédié à la fois au monde aquatique et au patrimoine des sciences naturelles.

Entre autres missions, l'institution se veut un outil didactique, d'apprentissage et d'observation des Sciences du Vivant, au service de l'enseignement maternel, primaire, secondaire, supérieur et spécialisé.

Fin 2019, l'Aquarium-Muséum a inauguré Les animaux ont la classe, nouvel espace permanent consacré à la classification du Vivant, pour comprendre les relations de parenté entre animaux. L'espace est divisé en 4 zones thématiques : *Le Vivant*, *Une espèce ?*, *Qui est plus proche de qui ?* et *L'Arbre du Vivant*.

Les enseignants auront un aperçu de la richesse des propositions de visites et ateliers en consultant le pdf *Offres pédagogiques 2020* téléchargeable via aquarium-museum.uliege.be (onglet Enseignants).

On notera encore qu'un ensemble de 167 modèles d'animaux en cire, réalisés à la fin du 19^e siècle et faisant partie des collections de l'Aquarium-Muséum, a été reconnu comme Trésor par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce patrimoine didactique permettait de visualiser le développement des animaux en trois dimensions grâce à ces fidèles reproductions.

L'entrée est gratuite sur présentation de Carte PROF. •

D. C.

► carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=2795

